

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2476 - VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015



Léon Kengo wa Dondo

MODÉRATION DU DIALOGUE NATIONAL

Les Kinois plébiscitent Léon Kengo wa Dondo

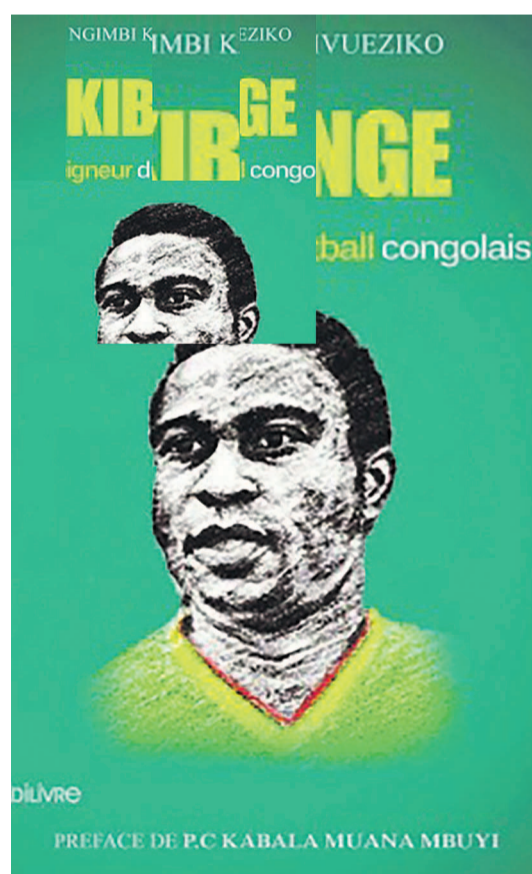
Selon le dernier sondage de l'Institut Les Points publié le 3 décembre, globalement, 64 % de la population kinoise soutient l'idée d'une modération congolaise au prochain dialogue estimant que la RDC pouvait résoudre seule ses problèmes. Les sondés ont confiance à la sagesse et à la maturité des Congolais pour mener à bien cette action. Ils ont, en effet, noté qu'à l'heure actuelle, rien ne justifie l'implication de la communauté internationale. Les Kinois ont donc préféré

à 58 %, la modération du président du Sénat. Les sondés ont apprécié, d'après cette étude, sa forte capacité à gérer les politiciens et à faire converger les opinions les plus divergentes. Allusion est ici faite à son rôle dans la stabilité constaté au Sénat. Les Kinois lui reconnaissent aussi le mérite d'avoir fait obstacle à l'adoption de l'article 8 de la loi électorale qui conditionnait la tenue des élections par le recensement de la population.

Page 12

VIENT DE PARAÎTRE

« Kibonge, le seigneur du football congolais »



La couverture du livre

L'ouvrage de 154 pages a été rédigé par Ngimbi Kalumvuziko et édité par Edilivre. Le livre, comme son titre l'indique, revient sur la carrière de Joseph Kibonge, l'un des footballeurs les plus doués des années 1960-70. Le surnom de « Seigneur Kibonge », indique l'auteur, lui a été attribué à la suite de ses actions d'éclat et de l'esthétisme de son jeu fait d'élégance des mouvements, de beauté des gestes et d'efficacité. Joseph Kibonge, souligne-t-on, a acquis ses lettres de noblesse en remportant le titre de champion d'Afrique des clubs avec son équipe, le Vita Club de Kinshasa en 1973, et deux fois la Coupe d'Afrique des Nations en 1968 ainsi qu'en 1974 avec les Léopards. Son parcours a été couronné par sa participation au tour final de la Coupe du monde de football en 1974 en Allemagne, la première fois où sont apparus des joueurs venus d'Afrique sub-saharienne.

Page 13

Freedom for journalist-Afrique

Plaidoyer pour la réouverture des médias fermés et la libération des journalistes emprisonnés



Des journalistes en plein exercice de leur activité

La demande de l'ONG de promotion et de la défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist-Afrique (FFJ) a été faite au président de la République dès l'annonce de ce forum attendu dans le pays. Joseph Kabila est, en effet, exhorté à s'impliquer dans la réouverture des télévisions et radios fermées à Kinshasa et à Lubumbashi appartenant aux opposants politiques dans la perspective de la tenue du dialogue.

FFJ plaide également pour la libération de deux journalistes, Mwemero (d'origine burundaise) arrêté à Uvira et transféré à Kinshasa et Daniel Safu condamné à deux ans de prison au Kongo Central pour « offense au chef de l'État » et diffamation à l'endroit d'un député local. La réouverture de ces médias, note l'ONG, serait un signal fort destiné à promouvoir la liberté de la presse dans le pays.

Page 12

LUBUMBASHI

La police empêche la rencontre de Katumbi

et les supporters de TP Mazembe Le président du TP Mazembe, Moise Katumbi, a été empêché par les éléments de la police le 1er décembre d'accéder au stade TP Mazembe de Lubum-

bashi pour parler aux supporters des Corbeaux de la capitale cuprifère congolaise. Des échauffourées ont de ce fait survenu entre les supporters, également empêchés d'entrer au stade pour

suivre l'entraînement de l'équipe et l'échange avec le président du club, et les policiers, a-t-on appris. Et il y a eu des blessés.

Déplorant ce qu'il appelle l'atteinte de trop aux libertés, Moise

Katumbi a déclaré que le football est apolitique. On ne devrait pas mélanger la politique et le football et qu'on doit laisser les supporters tranquilles. « Il ne faut pas énerver la population pour

rien », a signifié Moise Katumbi sur Radio France internationale. Pour sa part, le maire de la ville a indiqué qu'il s'agissait d'une « manifestation non autorisée ».

Page 13

ÉDITORIAL

Russie

On peut aimer ou ne pas aimer Vladimir Poutine, approuver ou réprouver la politique qu'il mène dans son pays, soutenir ou s'opposer aux actions qu'il entreprend au Levant. Mais ce que l'on ne peut nier c'est que le maître du Kremlin a su, en moins de dix ans, refaire de l'ex-Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) l'un des acteurs incontournables de la scène internationale. Et ce n'est pas rien !

Vue de l'Afrique où nous nous trouvons, cette renaissance présente au moins l'avantage de rééquilibrer la communauté internationale en créant plusieurs pôles de puissance qui se voient forcés de négocier d'égal à égal et donc de rechercher des solutions équilibrées aux problèmes qui se posent à la planète. Comme on le voit présentement en Syrie, elle oblige les États-Unis et leurs alliés de la vieille Europe à ne pas céder au mauvais penchant qui les conduisit à intervenir de façon anarchique en Afghanistan, en Irak, en Libye, provoquant les crises en série auxquelles nous assistons et condamnant à mort des centaines de milliers d'innocents. Tout compte fait, par conséquent, et vue du Sud, la présence réaffirmée de la Russie dans les zones de conflit du Levant est une bonne, une très bonne chose.

Reste à savoir si Moscou limitera dans les années à venir son action aux territoires dont dépend sa propre sécurité, ou si elle aidera l'Afrique à émerger, c'est-à-dire à résoudre les problèmes économiques, sociaux, environnementaux, sécuritaires auxquels le continent se trouve aujourd'hui confronté. Débarrassée de l'idéologie qui la plongea dans le chaos la Russie a, en effet, des atouts majeurs pour renouer un dialogue fécond avec notre continent. Dès lors qu'elle respecte la liberté de ses partenaires africains, elle a toutes les chances de devenir un allié de poids comme l'ont fait hier la Chine ou l'Inde et comme le feront certainement demain les États-Unis.

Présente chez nous de façon active, la patrie de Vladimir Poutine peut, si elle le veut, accroître fortement son influence dans le monde en pleine effervescence qui est le nôtre. Et cela ne peut que lui apporter des avantages décisifs dans le processus de reconstruction que mènent ses plus hautes autorités.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉROSION À DJIRI

La SNE a besoin d'une assistance financière

Suite à la pluie qui s'est abattue à Brazzaville dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, plusieurs dégâts matériels ont été enregistrés dans la ville, parmi lesquels la chute du pylône qui supporte la ligne 30kw, situé dans la zone de l'Académie militaire Marien Ngouabi à Djiri, dans le 9^e arrondissement.

Pour avoir une idée sur l'ampleur des dégâts causés, une délégation de la Société nationale d'électricité (SNE), conduite par son directeur général, Louis Kanoa-Elenga, était descendue sur le terrain pour faire le constat. Déjà, on signale l'interruption de l'électricité au niveau de l'Académie militaire et de l'École de génie travaux qui se trouve dans les environs.

L'usine d'adduction d'eau potable de Djiri dont le fonctionnement en dépend, ne pourra pas alimenter les populations des quartiers Djiri, Kintélé, Makabadilou, Massengo, et Kombo jusqu'à la réhabilitation de ladite ligne.



« Nous sommes en train d'évaluer la situation que nous déplorons. Nous ne savons pas quand nous pourrions réaligner les abonnés. Car, il faut mobiliser suffisamment de fonds en peu de temps. Pour l'instant, la SNE n'est pas en mesure de régler la situation. Nous avons besoin d'une assistance », a indiqué le directeur du Transport, Arnel Ibara Mbimbi. Outre le fait que le sol est mouvant dans cette zone, l'érosion est également due à l'occupation anar-

chique des terres et au mauvais aménagement. Signalons en outre que le transformateur de Ngamakosso est sévèrement menacé par l'érosion qui risque de l'emporter si les pluies diluviennes persistent. A près d'1km en provenance du stade de la Concorde, le sable qui provient des montagnes du quartier Manianga risque aussi de menacer le viaduc nouvellement construit. Le gouvernement devrait prendre des mesures pour éviter le pire.

Lopelle Mboussa Gassia

FONDS ROUTIER

Le comité de direction exige l'insertion de sa dette dans les comptes administratifs et financiers

Le comité de direction du Fonds routier s'est réuni en session extraordinaire, le 02 décembre, pour examiner cette question. A l'issue des travaux, il a pris une résolution dans laquelle il demande au gouvernement d'insérer la dette du Fonds routier dans ses comptes administratifs et financiers.

Deux points essentiels étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session extraordinaire dirigée par Bruno Nianga, président du comité de direction du Fonds routier. Il s'agit notamment, de l'adoption du projet de compte rendu du comité de direction du Fonds routier, de la dernière session tenue le 1^{er} septembre 2015, ainsi que l'adoption de l'amendement portant sur l'intégration de la dette du fonds routier

dans les comptes administratifs et financiers au titre des années 2012, 2013 et 2014. Aux termes des travaux, les membres du comité de direction du Fonds routier ont adopté une seule recommandation, dans laquelle ils exigent au gouvernement, non seulement l'insertion de cette dette dans ses comptes administratifs et financiers, mais aussi et surtout l'apurement total de ladite dette chiffrée en milliards. Il s'agit notamment d'insérer les dettes des opérateurs économiques qui travaillent avec le fonds routier dans ses comptes personnels, question de permettre à cette structure de les payer normalement. « Cette question évoquée lors de la 13^e session budgétaire, concerne l'inexistence, dans les comptes du Fonds routier, de sa dette

vis-à-vis des tiers. Ladite dette répertoriée dans les rapports d'activités, ne ressortait dans aucun document comptable et apparaissait comme une simple donnée statistique », précise le président du comité de direction du Fonds routier, Bruno Nianga. Egalement, le comité de direction a approuvé et adopté quelque deux délibérations. La première porte sur l'approbation du compte rendu du comité de direction du Fonds routier, session du 1^{er} septembre 2015. La seconde délibération, elle, porte sur l'adoption et l'amendement du document portant sur la dette du Fonds routier dans les comptes administratifs et financiers, au titre des exercices 2012, 2013 et 2014.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabou
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise propose une transition politique

Au cours de leur meeting en salle organisé récemment au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale à Diata (Makelekelé), l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc) et le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance politique (Frocad) ont sollicité du pouvoir de Brazzaville, l'organisation d'un dialogue national sur la gouvernance électorale sous la supervision de la communauté internationale.

Parmi les orateurs à cette activité se trouvait l'ancien ministre des finances Mathias Dzon qui a rejeté la Constitution du 6 novembre 2015 avant de proposer une transition politique qui sera dirigée, selon lui, par une personnalité neutre qui ne se portera pas candidat à l'élection présidentielle de 2016. Il a, en outre, déploré le fait que le Congo se trouve actuellement sous l'empire de deux Constitutions. « Cet état de fait place le pays dans un imbroglio juridique grave. Nous devons réparer ce préjudice. Il ne nous honore pas », a-t-il déclaré.

Prenant la parole à son tour, l'ancien ministre André Okombi Salissa qui a relevé, en passant, le fait que plusieurs militants de l'opposition sont illégalement détenus dans les commissariats de police de Brazzaville et de Pointe-Noire, a informé l'auditoire que l'Idc et le Frocad ont engagé des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces arrestations qu'il a jugées arbitraires, et des morts du 20 octobre, auprès de la Cour pénale internationale.

De son côté, le coordonnateur national du Frocad, Pascal Tsaty Mabilia a informé leurs militants que devant la surdité du pouvoir, l'opposition se propose d'organiser, courant mois de décembre 2015, des

actions « fortes » qui vont le contraindre à convoquer un dialogue national au cours duquel les deux parties débattront de la gouvernance électorale, dont les points essentiels, a-t-il insisté, sont la révision des listes électorales et l'instauration de la biométrie, sous l'œil vigilant, a-t-il dit, de la communauté internationale. « Nous invitons le pouvoir au ressaisissement. Nous avons le Congo en partage et l'aimons tous. Nous devons nous asseoir pour discuter et s'entendre sur l'amélioration des conditions d'organisation des élections politiques populaires. C'est la seule voie de sortie de l'imbroglio dans lequel se trouve le pays actuellement », a-t-il déclaré.

De son côté, l'ancien ministre du commerce, Claudine Munari a exhorté les femmes de l'Idc et du Frocad à plus de vigilance et d'ardeur pour amener le pouvoir à comprendre que l'avenir du pays se trouve dans la mise en place d'une Commission électorale véritablement indépendante et l'introduction de la biométrie dans le système électoral. Elle s'est appuyée sur l'exemple du Burkina Faso qui vient d'organiser, selon elle, un scrutin libre et transparent. Prenant la parole à son tour, Clément Mierrassa, a démontré que le Président de la République ne peut pas nommer un premier ministre sur la base de la Constitution à partir de laquelle il n'a pas prêté serment.

Il a noté, en outre, que l'article 244 qui dispose que « les institutions élues, issues de la Constitution du 20 janvier 2002 continuent de fonctionner jusqu'à leur terme », coince, par ce fait, le chef de l'Etat de nommer un premier ministre comme le prévoit la nouvelle Loi fondamentale.

Roger Ngombé

PRIMATURE

Le nom de Martin Mberi revient avec insistance

Nous listions, il y a quelques semaines, dans notre numéro du mercredi 11 novembre (LDB n° 2456), les Premiers ministrables du gouvernement que le président de la République pourrait mettre en place en conformité avec la Constitution issue du référendum du 25 octobre. Neuf noms de personnalités bien connues de la scène politique congolaise étaient citées, une case vide étant laissée, disions-nous, pour « la surprise du chef ».

Ce n'est pas pour dire que c'est acté, mais d'après les mêmes spéculations relayées par la radio trottoir qu'il vaut mieux toujours prendre avec des pincettes, il se pourrait que l'ancien ministre Martin Mberi soit l'homme de la situation. Pour plusieurs raisons : le Premier ministre dont a besoin le président Denis Sassou N'Guesso pour le moment doit être une personnalité capable de transcender les clivages partisans et en mesure de parler avec franchise aux camps qui s'affrontent depuis plusieurs mois autour des questions de référendum et de gouvernance électorale. L'avantage qu'à Martin Mberi tient au fait qu'il n'est pas à la tête d'une association ou d'une formation politique quelconque. Il est donc libre de ses choix et ne devrait pas subir la pression de sa famille politique pour décider ce qu'il fera. Il a eu la constance, depuis le lancement du débat sur la réforme des institutions, de dire qu'il n'a pas lieu pour le Congo de tomber dans les violences pour réviser sa loi fondamentale ou même la changer.

Invité aux consultations présidentielles, il n'avait pas décliné l'offre estimant que le dialogue est la meilleure chose qui soit pour les enfants d'un même pays, lorsqu'ils doivent se prononcer sur l'avenir de celui-ci. Ancien pilier de l'Union panafri-

caine pour la démocratie sociale très en vue sous le régime du président Pascal Lissouba, entre 1992 et 1997 comme ministre, Martin Mberi a occupé les fonctions du même rang dans deux gouvernements du président Denis Sassou N'Guesso entre 1997 et 1999.

Crédité d'une longue amitié avec le chef de l'État, il peut, dans le moment présent où les tensions ne manquent pas au sein de la classe politique, user de son franc-parler pour replacer le débat politique au cœur de l'action des dirigeants de l'opposition et de la majorité. A savoir que ce débat se focalisera notamment autour de la gouvernance électorale, attendu qu'au sein de l'opposition, il existe des personnalités qui, tout comme les partenaires extérieurs du Congo, estiment que la question du référendum constitutionnel appartient au passé. La nouvelle loi fondamentale ayant été promulguée par le président de la République, le 6 novembre, disent-ils, il faut désormais regarder de l'avant.

Ce qui veut dire que ceux des dirigeants arcbutés à la norme constitutionnelle d'avant le 25 octobre auront intérêt à ne pas faire du radicalisme le procédé qui vaille en politique. Ils risquent de ne pas être suivis. Mais s'il a la chance de prendre la fonction de Premier ministre, chef du gouvernement, Martin Mberi sait qu'il aura sur ses épaules la lourde charge de faire se parler les politiques qui se regardent en chiens de faïence depuis un moment. Autour d'un dialogue qui pourrait bénéficier du soutien des partenaires extérieurs du Congo. Nous ne disons pas que Denis Sassou N'Guesso l'a vraiment déjà choisi ou qu'il n'a pas d'autres cartes sur la table.

La Rédaction

GOUVERNANCE NUMÉRIQUE

« Afrinic 23 » réévalue la gestion d'internet au Congo

Des experts congolais et africains spécialistes de la gestion et gouvernance internet ont réévalué leurs connaissances du 28 novembre au 4 décembre 2015, à Pointe-Noire, à la faveur de la 23^e édition de la conférence de l'Afrinic (African Network information centre), à laquelle ont pris part environ 250 délégués de plusieurs pays.

Engagé dans un large programme de sensibilisation et de renforcement des capacités en de nouvelles procédures de gestion de ressources de numérotation et de la gouvernance de l'Internet, Afrinic (l'un des cinq registres internet régionaux dans le monde qui s'occupe de la gestion et de la distribution équitables des adresses IP dans la région africain), a choisi le Congo pour organiser sa 23^e session qui va opérer une mutation dans cet écosystème.

La conférence, ouverte officiellement mercredi par le ministre des Postes et Télécommunications, Hellot Matson Mampouya, en présence du directeur général de l'Arpce Yves Castanou, du CEO d'Afrinic, Alan Barrett et bien d'autres personnalités, a été précédée du 28 novembre au 1^{er} décembre par des sessions de formations portant sur le passage de l'IPv4 à l'IPv6, sur le CIRT (centre de réponses aux incidents informatiques), le DNSSEC (sécurité des noms de domaines) et bien d'autres. En clair, le but de l'Afrinic est de promouvoir et faciliter le déploiement d'IPv6 (Protocole Internet version 6) qui succède à IPv4 sur lequel fonctionne actuellement la plus grande partie d'Internet. « Il

a été créé comme solution à long terme en prévision de l'épuisement d'IPv4 », a précisé Alan Barrett, CEO d'Afrinic.

La formation à laquelle ont pris part des cadres congolais de plusieurs horizons gestionnaires d'Internet, a également concerné à développer des compétences pour planifier et

compétences », s'est réjoui Yves Castanou, dont l'institution, membre de l'Afrinic, a fortement aidé l'organisation de la conférence dans la ville océane.

Formés, l'armature des gestionnaires d'Internet et experts congolais devront vite concilier cette expertise au service du développement

domaine de compétence et celle des LIR pour l'attribution des adresses IP publiques, le renforcement de la sécurité des systèmes d'information, la mise en place de lignes directrices pour le passage à l'IPv4 vers l'IPv6 et la gestion commune des ressources Internet.

Afrinic 23 requinque l'écosystème numérique national

A l'ouverture de la conférence, le ministre des Postes et Télécommunications a fait l'éloge du secteur boosté par une utilisation grandis-

taux de pénétration du mobile estimé à 108,15%. La pénétration du taux d'internet avoisine les 9%. Des chiffres en augmentation qui justifient, selon Hellot Matson Mampouya, la pertinence de la conférence de l'Afrinic à améliorer les procédures et à prendre de l'avance sur les services dont les utilisateurs auront besoins demain.

La conférence de l'Afrinic est un pas de plus dans la structuration du secteur de l'Internet au Congo, perceptible, entre autres, à travers la mise en place de l'association congolaise de nommage internet en Coopération (Acnic) qui réunit tous les secteurs pour une gestion consensuelle des ressources internet locales. L'Acnic dispose d'une plateforme technique qui permet à toute entité de droit Congolais désirant un nom de domaine en « .cg » de s'engager en local.

L'Arpce a également mis en place le Point d'échange Internet CGIX, dans le but d'optimiser le trafic local, d'améliorer la qualité des services internet et développer les services et contenu locaux. La mise en place du CGIX représente une avancée considérable dans le processus qui vise à réduire la fracture numérique au Congo, après que le gouvernement ait doté le pays en infrastructures modernes des télécommunications.

Quentin Loubou



Le présidium des travaux

déployer les réseaux d'IPv6, partager des études de cas et bonnes pratiques sur le déploiement, allouer les adresses IPv6 et gérer des zones. « Ces ateliers ont permis à plusieurs cadres congolais de se perfectionner dans ces domaines de

de l'environnement Internet du Congo. L'Arpce, a dit Yves Castanou, devra vite soutenir l'ensemble des structures locales à s'impliquer dans la mise en œuvre des projets techniques. Il s'agit principalement de la mise en place des CERT par

sante de l'Internet et des services grâce à la politique mis en place depuis 2005, à l'issue du sommet de la société de l'information tenu à Tunis. 7,11 % de personnes utilisent Internet au Congo contre un



ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H/F)

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat public – privé, signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo, pour le financement et la gestion durable de ce Parc pour une durée de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un(e) Assistant(e) Administratif et Financier

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo avec des déplacements fréquents à BZV

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du Chef de Service Administration et Finance, le titulaire du poste aura comme missions de :

- Promouvoir les procédures de gestion administrative et financière;
- Assurer la tenue des livres et journaux comptables;
- Participer à la gestion budgétaire
- Participer à la gestion de la trésorerie
- Maintenir la liste des fournisseurs et participer aux opérations d'achats

- Réconcilier les comptes et participer à la préparation des audits
- Veiller à la bonne application de l'accord d'établissement et du règlement intérieur
- Assurer l'enregistrement des travailleurs à la CNSS et des contrats à l'ONEMO
- Assurer la gestion administrative du personnel
- Participer à la préparation de la paie
- Gérer les problèmes sociaux des travailleurs
- Effectuer toutes autres tâches confiées par le Direction et le Chef de Service Administration et Finance

Profil recherché

- Minimum BAC+3 en Gestion d'entreprise ou domaines similaires
- Expérience d'au moins 2 ans dans l'administration
- Etre rigoureux et respectueux,
- Etre capable de travailler aussi bien de façon autonome qu'en équipe
- Etre capable de gérer les priorités
- Avoir la maîtrise de Word, Excel et de l'environnement Windows
- Avoir un niveau intermédiaire en anglais (Reading, speaking and writing)
- La connaissance du Logiciel Serenic serait un atout

Dossier de candidature

- Composition du dossier : Lettre de motivation et CV
- Adresse de dépôt de candidature : guyl@african-parks.org
- Contact : Monsieur Guy Alain Loungou, tél : 05 351 80 97
- Date limite de dépôt de candidature : 18 Décembre 2015

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DE TELECOMMUNICATION DU GUICHET UNIQUE DES OPERATIONS TRANSFRONTALIERES (GUOT)

NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 04 décembre 2015.
Pays : République du Congo
Agence d'exécution : Délégation Générale aux Grands Travaux / Cellule d'Exécution des Projets BAD
Nom du Projet : Aménagement de la route Ndendé - Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Brazzaville.
Numéro de Prêt : Prêt FAD N° 2100150031593.
Nom de l'appel d'offres : Fourniture du matériel Informatique et de Télécommunication du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).
Numéro et nom du lot (si différent du nom de l'AO) : Sans objet.
Méthode d'acquisition : Appel d'Offres National (AON).
Préférence nationale (Oui ou Non) : Non
Préférence régionale (Oui ou Non) : Non

Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : AON n°023 - 2015/FT/MATDGGT/DGGT
Date de réception par la Banque du projet de DAO : 05 mars 2015.
Date d'approbation par la Banque du DAO :
Date d'émission du DAO : 06 août 2015.
Date limite de remise des offres : 10 septembre 2015.
Date d'ouverture des offres : 15 septembre 2015.
Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres : 1er octobre 2015.
Date d'approbation par la Banque de l'évaluation : 27 novembre 2015.

Nom de l'attributaire du Marché : Société BUROTOP IRIS.
Nationalité : Congolaise.
Adresse : 4, Avenue Foch - Centre-ville - Brazzaville - République du Congo.
Montant du Contrat : 76.474.000 F.CFA HT-HD.
Date de démarrage du Contrat : Dès réception de l'Ordre de Service
Durée d'exécution du Contrat : Deux (02) mois.
Résumé de l'objet du Contrat : Fourniture du matériel Informatique et de Télécommunication du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).
Nombre total de soumissionnaires : Cinq (05).

Nom : Congo Engineering Construct
Nationalité : Congolaise
Adresse : Avenue Félix EBOUE (Face Ambassade de Russie), Brazzaville - Congo.
Prix de l'offre lu à haute voix : 96.700.840 F.CFA.

Prix évalué : 90.590.856 F.CFA.
Offre acceptée / rejetée : Acceptée.
Motifs du rejet : RAS

Nom : Société BIM.
Nationalité : Belge
Adresse : Noorderlaan 139 - B-2030 Anvers - Belgique.
Prix de l'offre lu à haute voix : 164.608.228,19 F.CFA.
Prix évalué : 81.855.520 F.CFA.
Offre acceptée / rejetée : Acceptée.
Motifs du rejet : RAS.

Nom : LIME Computer.
Nationalité : Congolaise.
Adresse : 05, Avenue Louis Trechot - Centre-ville - Brazzaville - Congo.
Prix de l'offre lu à haute voix : 55.995.955 F.CFA.
Prix évalué : Sans objet.
Offre acceptée / rejetée : Rejetée.
Motifs du rejet : Absence de la garantie de soumission.

Nom : LAH Business Center.
Nationalité : Congolaise.
Adresse : 36, Rue Bacongo Poto-Poto - Brazzaville - Congo.
Prix de l'offre lu à haute voix : 73.558.260 F.CFA.
Prix évalué : 78.685.910.
Offre acceptée / rejetée : Acceptée.
Motifs du rejet : RAS.

Nom : Société BUROTOP IRIS.
Nationalité : Congolaise.
Adresse : 4, Avenue Foch - Centre-ville - Brazzaville - République du Congo.
Prix de l'offre lu à haute voix : 104.244.386 F.CFA.
Prix évalué : 76.474.000 F.CFA.
Offre acceptée / rejetée : Acceptée.
Motifs du rejet : RAS.

N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.



Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : wcscongo Brazza@wcs.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Comptable
Basé : à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un (01) Comptable. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

Assurer la comptabilité et les tâches financières.

Effectuer les opérations de paiement (salaires-fournisseurs-prestataires) Assurer les classements des documents administratifs et financiers

Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP

Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville)

Compétences requises :

Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs) Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques. Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en gestion ou comptabilité Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wcscongo Brazza@wcs.org au plus tard le 18 Décembre 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu a ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 02 Décembre 2015
WCS- Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville



DROITS HUMAINS

Les personnes handicapées restent marginalisées

La directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a souligné que les personnes handicapées figurent parmi les groupes les plus marginalisés malgré les progrès constatés partout dans le monde.

Irina Bokova l'a évoqué dans son message publié à l'occasion de la Journée mondiale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre. Cette année, le thème choisi est : « L'importance de l'inclusion : accès et autonomisation des personnes handicapées »

Cette journée, explique-t-elle, rappelle combien il est urgent de déployer de nouveaux efforts pour promouvoir les droits de l'homme et la dignité de chaque personne handicapée. Elle a indiqué : « célébrer l'extraordinaire potentiel des personnes handicapées, reconnaître leurs combats et leurs triomphes, encourager leur pleine autonomisation en tant que membres égaux de notre société mondiale tel est l'esprit de la Journée mondiale des personnes handicapées ».

Selon la directrice générale, un tiers de l'ensemble des enfants non scolarisés est atteint de handicap, tandis que moins de 2% des enfants handicapés sont scolarisés dans les pays en développement. Les personnes handicapées souffrent le plus souvent dans les situations de conflit.

A travers le monde, poursuit-elle, leur voix n'est pas entendue dans les sociétés. Il est estimé que 5 à 15% des personnes nécessitant des appareils et des technologies d'assistance y ont accès. « Une société inclusive est une société qui défend les droits et la dignité de chaque citoyen, qui autonomise chaque femme et chaque homme afin qu'il ou elle participe pleinement à toutes les dimensions de la vie sociale, politique économique et culturelle », a-t-elle martelé.

L'Unesco envisage l'autonomisation des personnes handicapées

D'après la directrice générale de l'Unesco, le handicap est omniprésent dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 et unit les objectifs de développement durable. L'Unesco continuera d'agir pour autonomiser toutes les personnes handicapées, commençant par des actions visant à faire progresser les politiques, stratégies et programmes d'éducation inclusifs. Des orientations seront formulées également en vue de l'élaboration de politiques nationales visant à favoriser l'inclusion. L'équité et les principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation seront révisés. L'Organisation s'efforce aussi de tirer parti du pouvoir des nouvelles technologies au service des personnes handicapées.

Rappelant la déclaration de New Delhi sur des technologies de l'information de la communication inclusive au service des personnes handicapées (Unesco, 2014), Irina Bokova a conclu : « L'action de l'Unesco dans le domaine de l'apprentissage ouvert et à distance offre encore de nouvelles possibilités d'élargir l'inclusion, la participation et l'accès à l'information et au savoir ».

Notons que pour encourager les femmes et hommes du monde entier à lutter pour l'égalité, le respect des droits et de la dignité des personnes handicapées, Stephen Hawking sera nommé ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco.

Lydie Gisèle Oko

RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

L'ambassade des USA finance les projets de huit ONG congolaises

Les contrats relatifs à cette subvention estimée à 54 000 dollars, soit environ 27 millions FCFA, ont été signés le 3 décembre par l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Stéphanie Sanders Sullivan, et les représentants de huit organisations sélectionnées

Les projets financés touchent les domaines de développement, parmi lesquels l'agriculture, l'élevage et la formation. Les montants octroyés varient d'un projet à un autre. Parmi

Cette subvention nous permet de pérenniser nos efforts. C'est en quelque sorte une reconnaissance des activités que nous sommes en train de mener dans le département de la Cuvette, notamment à Makoua », a déclaré le coordonnateur de cette ONG.

Marie Françoise Compte est coordonnatrice du Centre d'échanges et de ressources pour la promotion des actions communautaires. Elle envisage d'organiser une formation des

plus visibles en Afrique. Il permet, selon elle, au peuple américain de participer au développement des communautés à travers le monde et d'apporter une assistance efficace et salutaire aux petits projets communautaires avec un impact immédiat et direct sur les populations bénéficiaires. Ce fonds vise spécifiquement à améliorer les conditions socio-économiques de base des communautés locales ou des villages ; générer dans la mesure du possible des



Photo de famille ; crédit photo Adiac

les bénéficiaires. On peut citer le Club des femmes artistes peintres et sculpteurs et le Club jeunesse infrastructure et développement qui a choisi la formation en pâtisserie, tous deux basés à Brazzaville. Les autres bénéficiaires sont : la Coopérative terre fertile (culture de la banane à Divenié, dans le Niari) ; Femmes solidaires pour le développement (système d'irrigation agricole à Kinkala, Pool) ; Coopérative agropastorale (Ntoula, dans le Pool) ; Coopérative groupe Loussakou, village Nkengue dans le Pool.

Seule ONG sélectionnée dans la partie nord du pays, le Groupement agropastoral et piscicole Akopas de Makoua, dans la Cuvette, a bénéficié d'une subvention de 6 500 dollars pour la pisciculture. Le projet permettra, en effet, la création des étangs de poissons afin d'augmenter la quantité de poissons au marché de la localité. « C'est d'abord un remerciement et un engagement à prendre.

femmes entrepreneurs dans la distribution à Pointe-Noire et au Kouilou, notamment dans le district de Tchamba-Nzassi. Son groupe souhaite développer l'esprit d'entreprise chez les femmes de la communauté en les formant dans la vente de manioc. « Dans la mise en œuvre, nos ressources seront reversées dans un compte commun aux femmes et nous allons les accompagner à les utiliser pour promouvoir leur activité. C'est un début de partenariat, l'ambassade apporte 75% et notre organisation va suppléer de 25% pour aider ces femmes à devenir beaucoup plus dynamiques. Nous espérons que c'est un début qui sera suivi d'autres initiatives », a-t-elle indiqué.

Circonscrivant l'évènement, Stéphanie Sanders Sullivan a rappelé que cette action s'inscrit dans le cadre du Fonds de l'ambassadeur d'auto-assistance qui est un des programmes d'aide des Etats-Unis d'Amérique les

revenus pour les communautés ou les villages et avoir des activités autonomes ; encourager l'implication massive des populations locales dans la gestion du projet.

« Au Congo, l'ambassade des Etats-Unis ne ménage aucun effort pour que chaque année les ONG congolaises bénéficient dudit fonds. Chers bénéficiaires, je tiens à vous féliciter pour votre souci d'améliorer la vie de vos compatriotes qui vivent dans vos communautés à travers les projets financés par l'ambassade des Etats-Unis. Ces subventions sont une porte ouverte pour plus de collaboration entre vos communautés et le peuple américain », a assuré la diplomate américaine en poste à Brazzaville, rappelant la responsabilité des bénéficiaires de mener à bien ces projets et de faire le suivi de leur impact sur les communautés.

Parfait Wilfried Douniama

ABONNEZ-VOUS Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Congo se réjouit de son action

Dans son message rendu public le 3 décembre à l'occasion de la célébration de la fête dédiée aux personnes vivant avec handicap, le gouvernement congolais est revenu sur des avancées significatives enregistrées depuis près d'une décennie dans le pays

La Journée internationale des personnes handicapées a pour thème cette année : « Développement durable : l'inclusion compte : accès et autonomisation des personnes de toutes capacités. » Selon la ministre des Affaires sociales, de l'action hu-



Emilienne Raoul rendant public le message du gouvernement, à côté de la représentante de l'OMS au Congo ; crédit photo Adiac


manitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, le Congo déploie des efforts allant dans le sens de l'inclusion. « Notre monde ne doit plus exclure. Il devra être inclusif. Dans ce sens, la promotion de l'accessibilité, l'autonomisation des personnes handicapées et le renforcement des capacités nationales et des cadres institutionnels doivent intégrer la question du handicap à tous les niveaux décisionnels », a-t-elle indiqué. Parmi les efforts déployés par le Congo, elle a par exemple, cité l'une des innovations introduites dans la nouvelle constitution concernant l'institutionnalisation, à l'article 234, du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. « Il s'agit là d'une initiative qui marque la ferme volonté du Congo de promouvoir le droit des personnes handicapées de participer à la vie publique ; de créer ainsi une citoyenneté active et de réduire les inégalités au sein de la société », a commenté la ministre.

Pour elle, au-delà du ressenti et des besoins non encore satisfaits, le gouvernement a pris, avec de nombreux partenaires, d'autres initiatives sur la base des engagements internationaux. Il s'agit, entre autres, de la convention relative aux droits des personnes handicapées et du plan d'action national pour les personnes handicapées. D'où la nécessité de mobiliser tout le monde autour des enjeux fondamentaux liés à

l'inclusion des personnes handicapées dans la société et à leur participation au processus de développement.

Rappelons que la Journée internationale des personnes handicapées a été instituée en 1992 par l'Assemblée générale de l'ONU en vue de mobiliser le soutien de la communauté nationale et internationale aux problèmes critiques relatifs à l'inclusion de cette catégorie de personnes dans la société et le développement. Selon les estimations, environ 15% de la population mondiale souffre d'une forme de handicap ou d'une autre, soit plus d'un milliard de personnes qui se heurtent aux nombreux obstacles à l'inclusion. Ce qui les empêche de jouir, comme d'autres personnes de la société, d'un accès équitable dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des transports et de la participation sociale et politique. « Il est une urgente nécessité de transformer les processus de développement pour les rendre inclusifs et plus durables afin que tous les membres de la société soient bénéficiaires des progrès accomplis. Il faudrait, pour ce faire, lever les multiples obstacles liés à l'environnement, aux institutions, aux attitudes, à l'information et la communication, en vue d'une inclusion des personnes vivant avec handicap dans la société », a conclu Emilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

Appui à la promotion et au développement de l'éducation des enfants et des jeunes en vue de leur participation à l'émergence et au développement socio-économique du Congo

du CPI à la Terminale

**Cahiers - Bics - Règles
Cartables - Crayons
Troussets - ...**

Partenaires : MEPSA-JEC (Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, chargé la Jeunesse et de l'Éducation Civique)
METPFQE (Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et l'Emploi)

Promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes en vue de leur participation à l'émergence et au développement socio-économique du Congo

- Fournir 350 000 kits scolaires aux élèves du primaire, du collège et du lycée
- Contribuer à favoriser l'accès des enfants à l'éducation
- Aider les familles à acquérir des fournitures scolaires pour leurs enfants

Courriel: info@perspectivesavenir.org - Site : www.perspectivesavenir.org

Suivez-nous sur : [f](#) Fondation Perspectives d'Avenir [t](#) @FPA242 [y](#) perspectivesavenir

SOMMET CHINE/AFRIQUE

Les dirigeants des deux parties intensifient leur coopération à Johannesburg

Le premier sommet du Forum sur la coopération Chine-Afrique s'ouvre ce vendredi, à Johannesburg en Afrique du sud où devront prendre part plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains.

La sixième réunion ministérielle du Forum de coopération Chine-Afrique a été élevée au rang de sommet, à l'issue d'une rencontre entre le président sud-africain, Jacob Zuma, et son homologue chinois, Xi Jinping, à Beijing, en septembre dernier. La rencontre sino-africaine qui se tient, du 4 au 5 décembre, permettra aux parties africaine et chinoise d'évaluer le niveau de leur partenariat multiforme.

Dès son arrivée à Pretoria après 48 heures passées au Zimbabwe, le numéro 1 chinois, Xi Jinping, a salué l'excellence des relations entre son pays et le géant africain. « Le partenariat stratégique global entre la Chine et l'Afrique du Sud affiche un développement rapide, et les relations entre les deux pays connaissent les meilleurs moments de leur histoire », a déclaré le président Xi. Etablies depuis 1998, les relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique du Sud ont, durant ces dernières années, considérablement évolué, servant même de repère pour les autres pays du continent.

Le Forum sur la coopération sino-africaine est un forum de discussion pour une plus grande coopération économique entre la Chine et l'Afrique. Organisé tous les 3 ans depuis 2000, le Forum sur la coopération sino-africaine est devenu un événement clef pour les économies et diplomaties chinoises et africaines, reflété par le nombre de présidents participant. D'importants accords d'entraide et d'importants contrats sont annoncés à chaque forum. La Chine étant devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique, devant les Etats-Unis et l'Union européenne, et les échanges sino-africains augmentant rapidement, ce forum est de plus en plus considéré comme plus important que les sommets France-Afrique.

Fiacre Kombo



Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie **Assurance Scolaire**
Assurance Transport **Assurance Construction**
Assurance Multirisque Habitation **Assurance Maladie**
Assurance Globale Banque **Assurance Voyage**
Assurance Responsabilité Civile **Assurance Entreprise**
Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

FORMATION ET RECHERCHE EN AFRIQUE CENTRALE

Vers une harmonisation des visions sur la problématique des doctorats et écoles doctorales

La rencontre scientifique de partage d'expériences dans le cadre du Projet validé par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) intitulé « Echanges de pratiques et transfert de compétences autour des écoles doctorales et du doctorat : un projet coopératif au service d'une pédagogie innovante pour la professionnalisation et l'insertion des doctorants », s'est ouverte le 2 décembre à Brazzaville, sous le patronage du ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen.

Étaient également présents, les différents recteurs, vice-recteurs et doyens des cinq universités de la région Afrique centrale engagés dans un partenariat dynamique favorisé par l'AUF.

Cette rencontre, qui doit durer quatre jours, va permettre aux responsables de parcours des formations doctorales et masters, directeurs de thèse de doctorat et de mémoire de master, encadreurs scientifiques et les doctorants venus de la France, de la RDC, du Gabon, du Cameroun, de la RCA et du Tchad d'initier bien que tard, la réflexion sur les cycles de doctorat et sur la place des écoles doctorales.

L'allocution du président du Comité local d'organisation, coordonnateur scientifique de la rencontre, la présentation du projet AUF/TCEP-E2D par le point focal Afrique centrale, le Dr Jacqueline Ntsama Atangana, l'intervention du recteur de l'université Marien Ngouabi, et le discours du ministre de l'Enseignement supérieur ont été les temps forts de cette cérémonie.

Dans son discours d'ouverture le ministre de l'Enseignement supérieur a expliqué que la réflexion qui devrait laisser entrevoir les possibilités de l'insertion professionnelle des doctorants face à l'évolution rapide du marché de travail a suscité chez les apprenants un comportement plus positif, notamment un réel engagement sur leurs contributions au développement socio-économique de nos pays.

« Une voie plus autorisée présentera le projet ; ses objectifs, son contenu et ses attendus ; mais nous voudrions dès le départ préciser qu'il s'agit d'un projet initié par l'Université de N'Gaoundéré et l'Université de Poitiers, dans lequel l'université de N'Djaména et l'Université Marien Ngouabi sont partenaires. Aujourd'hui et à l'étape de Brazzaville, nous ne pouvons pas oublier d'inviter l'Université des Sciences et Techniques, l'Université de Kinshasa et l'Université de Bangui, dans l'espoir que ces universités sœurs y trouvent



Une vue des participants

très rapidement et s'annoncent comme parties prenantes », a précisé le président du Comité local d'organisation, coordonnateur scientifique de la rencontre, le professeur Jean-Maurille Ouamba. Et d'ajouter : « Au-delà de ces trois universités, nous formulons le vœu de voir arriver d'autres universités de la région pour constituer véritablement un projet de la région Afrique centrale et Grands lacs ».

Dans son mot de bienvenue, le recteur de l'Université Marien Ngouabi, a rappelé aux participants l'intérêt du projet. « C'est un projet, a-t-il expliqué, coopé-

ratif au service d'une pédagogie innovante pour la professionnalisation et l'insertion des doctorants. Or, cette dynamique très encourageante reflète tout

solutions à ces problèmes d'inadéquation formation-emploi soutenu par des organisations qui viennent en appui de l'enseignement supérieur. Cepen-

simplement le souci de nos institutions supérieures d'améliorer la qualité de la formation de nos doctorats, ce qui se traduira à cours terme par un relèvement du niveau de la recherche scientifique au grand bénéfice du développement économique de nos pays ».

Intervenant à son tour, le point focal Afrique centrale a rappelé à l'auditoire présent à ses assises qu'il se pose un problème d'inadéquation entre formation et emploi. « Les Etats de manière individuelle, a-t-elle poursuivi, commencent à trouver bien des

dant, après avoir été recrutés, ces jeunes doivent soutenir une thèse de doctorat gage de leur insertion définitive dans le corps ».

Signalons que ce projet est né en 2013 à l'initiative de Mme Jacqueline Ntsama Atangana qui est aujourd'hui devenue Docteur de l'Université de Poitiers (France) et de l'Université de Yaoundé au Cameroun après une thèse de cotutelle internationale entre les deux universités et en partenariat avec l'Institut de recherche géologique et minière du Cameroun.

Guillaume Ondzé



APPEL A PROPOSITION N°AFRO/057/2015

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un appel à proposition à travers lequel il désire sélectionner une banque pour des Services bancaires intégrés. En effet, L'OMS souhaite avoir à sa disposition une plateforme bancaire électronique sécurisée et la capacité de traiter les paiements par le biais du mécanisme de compensation locale du Congo vers des comptes ouverts auprès d'autres banques, ainsi qu'aux divers bénéficiaires et retraités ayant des comptes MUCODEC.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 22 décembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau

N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les banques intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Les réponses aux exigences générales (partie B du cahier des charges) ;
- Les réponses concernant les questions relatives aux services bancaires (partie C du cahier des charges) ;

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations (Annexe D du cahier des charges) ;

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel - Appel à proposition pour des Services bancaires intégrés pour l'OMS / AFRO », et sera déposée au plus tard mercredi 23 décembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Une présentation sera organisée Jeudi 10 décembre 2015 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : séance de questions / réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

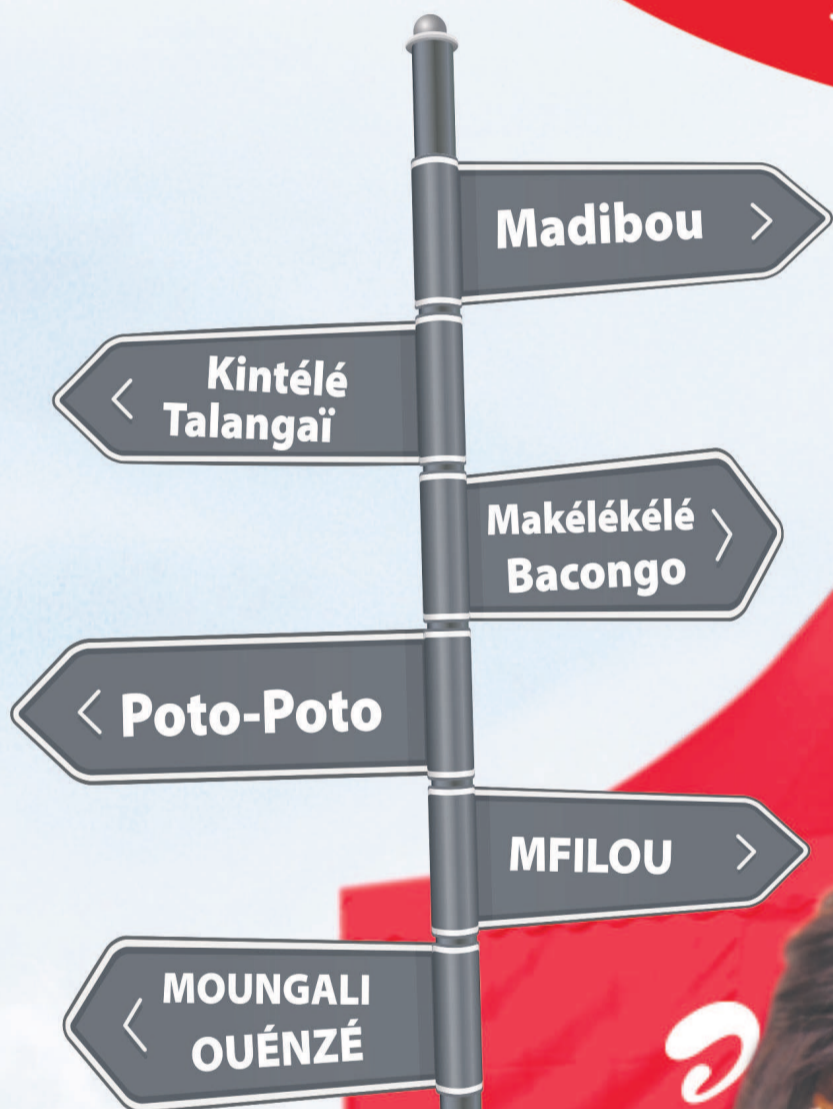
Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



AIRTEL TOUR S'INVITE CHEZ VOUS !

Activations, réactivations sim gratuites, services clients, identifications... et concours chaque semaine dans votre arrondissement, jusqu'au 30 janvier 2016



Clément Djibry

LE RESEAU DES SMARTPHONES



OUVERTURE DU PAVILLON AFRICAIN

Akinwumi Adesina lance l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique

Les présidents de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, et de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, ainsi que le directeur exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Carlos Lopes, ont procédé à l'ouverture officielle du Pavillon africain

A cette occasion, l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique a été lancée. Akinwumi Adesina a déclaré que « l'Afrique a déjà été lésée par le changement climatique, en revanche, il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas lésée, pas pour ce qui est du financement de l'action climatique ». Il a appelé à accroître le financement des mesures d'atténuation climatique et à soutenir les accords de la Conférence de Paris jusqu'à 2020. Aussi, a-t-il relevé les défis et le lourd tribut du continent face au changement climatique.

Pour Carlos Lopes, il ne faut pas perdre le sens de l'urgence dans les négociations de Paris. Si les négociateurs sur le climat ne

prennent pas les statistiques sur les impacts du changement climatique, il se pourrait que nous perdions notre vision humaniste. « Le groupe africain en appelle pour un accord global couvrant tous les aspects de manière équilibrée, avec des engagements généraux et des objectifs globaux, des engagements spécifiques par les parties, des mécanismes opérationnels et des dispositions en matière de responsabilisation, de conformité et de vérification ». « L'accord de Paris, c'est l'espoir d'une vie », a-t-il ajouté.

François Hollande appelle à régler la « dette écologique » à l'égard de l'Afrique

Les enjeux financiers de la lutte contre le changement climatique,

la lutte contre la désertification, le développement des énergies renouvelables, la grande « muraille verte », la préservation du lac Tchad et du fleuve Niger, sont les principaux thèmes évoqués lors de l'ouverture du pavillon Afrique, un espace de 1000 m² dédié au continent et à ses enjeux en matière de changement climatique.

Le lac Tchad et le fleuve Niger qui souffrent déjà du dérèglement climatique et de la pollution, sont aussi menacés de disparaître. Le président du Niger, Mahamadou Issoufou avait tiré la sonnette d'alarme la veille : « Le lac Tchad se meurt et le fleuve Niger s'ensable ». Son homologue de Guinée, Alpha Condé, allait plus loin : « le Niger, un axe économique

majeur en Afrique de l'ouest, à cause de l'ensablement, n'est plus navigable ». Le président du Cameroun, Paul Biya a appelé à « sauver, cet immense plan d'eau, absolument indispensable à la vie des populations et à la biodiversité, en voie d'assèchement progressif », ayant déjà perdu 90% de sa surface initiale. Le président français François Hollande a promis 2 milliards d'euros en faveur des énergies renouvelables » d'ici à 2020 et un total de « 6 milliards d'euros entre 2016 et 2020 » alloués à l'électrification de l'Afrique, où près de 600 millions de personnes ne sont toujours pas raccordés à l'électricité. Il a rappelé la vulnérabilité de l'Afrique et l'existence d'« une dette écologique que le monde doit régler à l'égard du continent africain ».

Objectifs du Pavillon Africain

Le pavillon de Paris est le lieu de différents événements et services, pour discuter du changement climatique par rapport au développement de l'Afrique. Le Pavillon est associé à la demande continue d'un espace physique pour les délégués africains aux COP, pour amplifier la voix de l'Afrique dans l'arène mondiale. C'est donc un lieu qui offre un forum de discussions et de débats, une plateforme pour améliorer la réflexion, un lieu de création des opportunités de partage des connaissances, d'examen des implications du changement climatique, d'identification des opportunités, de promotion de la recherche scientifique, d'expériences et des politiques éprouvées sur le changement climatique.

Noël Ndong

L'ABN présente le Plan d'investissement climat pour lutter contre le changement climatique

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) a présenté le plan d'investissement climat (PIC) du bassin du Niger au pavillon africain.

L'ambassadrice pour la COP21, Madame Cissé Maryam Kaïdama Sidibé a présenté les réflexions stratégiques et des actions opérationnelles, concourant à sa mise en œuvre du plan d'investissement climat (PIC) à partir de la « vision intégrée de l'eau », afin d'éviter les conflits autour de l'utilisation des ressources en eau ».

A Paris, elle a présenté « le cri de détresse » de 130 millions des 9 pays, à savoir: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et Tchad, subissant les conséquences des changements climatiques et pour lesquelles la sauvegarde de ce grand cours d'eau est une urgence.

Le PIC contient 246 actions prioritaires pour un coût global de réalisation évalué à 3,11 milliards de dollars, pour une période de mise en œuvre de 10 ans. Les intervenants ont expliqué que la « péjoration pluviométrique et

l'irrégularité des pluies fragilisent les écosystèmes et les activités socio-économiques ». Selon eux, le doute n'existe plus à admettre que le développement durable passe par la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation à l'environnement nouveau, qui s'est installé dans la région.

« L'eau était à la base de notre développement »

Ils ont appelé à des mesures d'anticipation et de réactivité, planifié et à une forte mobilisation sociale et financière pour leur mise en œuvre efficiente. Ils ont remercié la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour leur apport à hauteur de 30% et, ont lancé un vibrant appel aux institutions financières multilatérales.

La ministre de l'Eau et de l'énergie du Bénin, Christine Gbedji Vyaho, présidente du Conseil des ministres de l'ABN a déclaré : « L'eau était à la base de notre développement ». Plus de 70% de la population des pays membres de l'ABN vivent dans des zones où l'insécurité alimentaire est tributaire d'une pluviométrie peu fiable et des débits fluviaux inter et intra annuels très variables. « Il faut anticiper les scénarios futurs », a-t-elle ajouté. Elle a aussi relevé les éléments d'espoir pour relever le défi : une coopération structurée entre les pays riverains du bassin du Niger et un potentiel exceptionnel pour le développement durable basé « sur la consolidation de la résilience et le renforcement de la capacité d'adaptation ».

Mme Cissé Maryam Kaïdama Sidibé a appelé à une mise en commun des moyens pour préserver les populations et les générations futures et une prise de mesures permettant de réduire la vulnérabilité du bassin et le renforcement de la résilience aux effets négatifs du changement climatique.

Elle espère qu'avec l'aide des partenaires, « les populations du bassin pourront vivre des ressources naturelles du bassin du Niger et qu'aucune femme, aucun enfant ne meure de faim et de soif ».

N.Nd.

Les premières lignes de fractures apparaissent entre les pays du Nord et les pays du Sud

Au lendemain de l'ouverture de la COP21, les négociateurs techniques sont entrés en scène pour rendre concrets les vœux des chefs d'Etat et de gouvernement, présentés à la communauté internationale, en vue de la signature d'un premier accord universel pour limiter la hausse de la température en dessous de 2 °C à l'horizon 2100, par rapport à l'ère préindustrielle

Leur mission est d'élaborer un texte de base à l'accord final. Un préaccord est attendu le 10 décembre. Il sera ensuite transmis aux ministres chargés de négocier l'accord final.

Les pays du Nord et ceux du Sud n'ont pas attendu pour montrer leurs dissensions. C'est d'abord la Chine, qui a appelé les pays du Nord à leurs responsabilités de premiers pollueurs, et donc de financer la transition énergétique des pays du Sud. L'Inde n'a pas été en reste. Elle a affirmé son opposition d'abandonner les énergies fossiles.

L'Afrique pose ses conditions dans les négociations. A savoir : une réduction des GES des pays industrialisés et un soutien financier permettant la réorientation de son développement vers des modèles plus faibles en carbone, ainsi qu'une aide adaptée aux conséquences du réchauffement climatique, dont elle est la première victime. Elle compte donc « imposer » ses intérêts.

Le changement climatique, un enjeu existentiel pour l'Afrique

La patronne du G7, la sud-africaine Nozipho Mxakato-Diseko parle d'une question de vie ou de mort pour l'Afrique. Elle veut « exiger des pays industrialisés de plus grands efforts de réduction de leurs émissions GES et une solidarité financière ... [Car] pour nous, le changement climatique est un enjeu existentiel. C'est une question de vie ou de mort », dénonçant un projet qui veut être « dicté par les intérêts du Nord ».

Le ministre égyptien Khaled Fahmy, dont le pays est à la tête de la Conférence des ministres africains de l'Environnement, appelle les pays industrialisés à soutenir l'initiative africaine sur les énergies renouvelables. Pour

le porte-parole du groupe Afrique, le malien Seyni Nafo, « le combat ne s'arrêtera pas à Paris ».

La future présidente de la COP22, la ministre marocaine de l'Environnement, Hakima El Haite mesure « l'espoir sans précédent » que présente la COP21 de Paris dont un échec serait « le pire des scénarios ». Elle appelle les pays riches à apporter leur soutien financier et technologique, s'ils tiennent à ce que l'Afrique se développe autrement.

Le président du Pan African Climate Justice Alliance, Mithika Mwenda, rappelle aux pays industrialisés leur responsabilité dans le changement climatique, et refuse que les pays africains acceptent toute pression et « bradent les attentes de leurs populations déjà touchées par les conséquences du réchauffement ».

La relève du défi climatique en Afrique est estimée à 250 milliards de dollars pour une population estimée à 1,1 milliard d'habitants et responsables que de 4% des émissions mondiales de GES. Pour aider les pays du Sud, ceux du Nord, responsables historiques du réchauffement, ont promis de mobiliser 100 milliards de dollars d'ici à 2020. Environ 62 milliards auraient déjà été octroyés. Néanmoins, les bénéficiaires de ce fonds vert demandent à ce que cette somme soit revue à la hausse après 2020.

Les petits archipels du Pacifique comme Tuvalu, militent pour rester sous la barre de 1,5 °C. Car avec un réchauffement de 2 °C, la mer gagnerait entre 3 et 6 mètres selon les scénarios. Ils veulent obtenir un effort supplémentaire.

Les négociations ne sont qu'à leur balbutiement, personne ne peut savoir quelle forme prendra le pré-accord qui sera présenté, le 5 décembre, au président de la COP21, Laurent Fabius. Le président français, François Hollande a plaidé, à l'ouverture de la conférence pour un « texte ambitieux, universel et contraignant ». Les Etats-Unis refusent toute « contrainte ». Pour leur secrétaire d'Etat John Kerry, « ce ne sera certainement pas un traité ». Il ne veut pas entendre parler « des objectifs de réduction juridiquement contraignants ».

N.Nd.

COP21

Le pape met en garde contre l'absence de résultats à Paris

Le pape le plus écologiste de l'histoire estime que l'absence d'accord à la 21^e Conférence mondiale sur le climat à Paris serait « suicidaire ».

Dans l'avion qui le ramenait de son premier voyage en Afrique (25-30 novembre : Kenya, Ouganda, Centrafrique), le pape François a été interrogé sur les négociations de Paris sur le climat. Pour lui un accord sur le climat doit intervenir « maintenant ou jamais ». Auteur d'une encyclique devenue un succès planétaire de librairie, *Laudato Si*, le pape François ne cesse d'appeler le monde à « sauvegarder la maison commune », la terre, car l'homme n'a pas une demeure de rechange. Son appel vise la préservation de « l'ensemble de la création ».

Et lundi, à l'ouverture de la conférence Cop-21 de Paris, son envoyé, le Secrétaire d'Etat (premier ministre), le cardinal Pietro Parolin a enfoncé le clou : le monde a besoin d'« un accord global et transformateur » sur le climat. Un tel

accord, pour être viable, devrait reposer sur ce qu'il a appelé « trois piliers ». D'abord, « l'adoption d'une orientation éthique claire qui inspire les motivations et finalités de l'Accord à mettre en œuvre » pour que les pauvres ne soient pas les mêmes à toujours pâtir des changements climatiques. Les pauvres sont victimes sans être responsables.

« Le second pilier, a-t-il dit, concerne le fait que l'Accord devrait non seulement spécifier les modalités de sa mise en œuvre, mais aussi et surtout transmettre des signaux clairs pour orienter les comportements de tous les acteurs concernés, à commencer par les gouvernements, mais aussi les autorités locales, le monde des entrepreneurs, la communauté scientifique et la société civile ». Cela, a-t-il indiqué, permettrait

d'atteindre les trois objectifs essentiels fixés par le pape à cette conférence : la solidarité, la justice et l'équité.

Enfin, le troisième pilier concerne l'avenir : « la COP-21 ne représente ni un aboutissement, ni un point de départ, mais une étape cruciale d'un parcours qui ne se termine certainement pas en 2015. Un Accord d'une ample perspective temporelle comme celle que nous évoquons devrait prévoir des processus de révision des engagements et de suivi transparents, efficaces et dynamiques, en mesure de rehausser progressivement le niveau d'ambition et de garantir un contrôle adéquat ». Le Saint-Siège insiste : « il est nécessaire de prendre sérieusement en considération la mise en œuvre de modèles de production et de consommation durables, et l'adoption de comportements et styles de vie nouveaux ».

Lucien Mpama

LIRE

«Le cri de la forêt», d'Henri Djombo

Paru aux LC Editions/Éditions Hemar à la veille de la COP 21 en France, « le cri de la forêt », une comédie en quatre tableaux, est une proposition pédagogique raisonnée en vue du « bon usage » et de la protection des forêts.

Au service ministériel du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement au Congo Brazzaville, Henri Djombo signe une nouvelle œuvre dramatique, *Le Cri de la forêt*, originale, bien écrite, truffée d'anecdotes d'un monde qu'il connaît bien. L'auteur y tresse des pistes de la vie au village en pleine forêt. Tantôt dense, tantôt disséminée, l'action de cette pièce se déroule à Mbala, un village de bûcherons. Le chef Kamona y exerce une autorité sans borne. Il tire ses revenus de l'abattage anarchique des arbres. Bien que les pouvoirs publics multiplient arrêtés, décrets et ordonnances en vue de protéger la forêt,



l'abattage des arbres se poursuit à Mbala.

Sur présentation des éditeurs, on peut lire à la quatrième de couver-

ture que les conséquences d'un tel comportement face à la forêt sont perceptibles. Les érosions dévastent les environs de Mbala. La sécheresse s'installe dans le village, entraînant la mort du bétail, la destruction des plantations et instaurant la famine. La pièce sera interprétée par la comédienne Grâce Youlou, le dimanche 6 décembre à 16 h à l'Hôtel de l'Industrie Paris 6^e. Cette interprétation sera suivie d'un entretien entre l'auteur et le journaliste Soro Solo, producteur-présentateur de l'émission « l'Afrique en solo » sur France Inter.

Extrait / Tableau IV / Le grand village Scène 1 / Kamona, Toubili, Tambou, le Fonctionnaire, les Habitants du grand village, le Poète Kamona – « Mon frère, je regrette notre ignorance et le comportement que nous avons eu à votre égard. Quand je me rappelle que nous avons failli vous tuer... ah, c'est abominable ! La colère est une courte folie dont nous devons toujours nous méfier... ».

Antoine Daniel Kongo

BURKINA FASO

Le nouveau président Roch Christian Kaboré, en quête d'une majorité parlementaire

Les résultats provisoires des législatives, du 29 novembre, placent le parti du président Roch Marc Christian Kaboré en tête avec 55 députés sur 127 sièges. Sans aucune majorité absolue à l'Assemblée nationale, le chef d'Etat nouvellement élu est obligé de nouer des alliances politiques.

Afin de mettre en œuvre sa vision politique et d'éviter un cycle de crise politique et institutionnelle, le nouveau chef d'Etat burkinabè devra, soit composer avec ses compagnons de la révolution anti-Compaoré, soit s'approcher de ses ex-camarades du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) de Blaise Compaoré. Puisque le parti de son principal rival à la dernière présidentielle, l'Union pour le progrès et le changement (UPC) de Zéphirin Diabré, est arrivé en deuxième position avec 33 députés, juste devant le CDP qui a récolté 18 sièges.

Le parti sankariste de Me Bénwendé Stanislas Sankara, ayant fait un très faible score à la présidentielle, s'est tiré d'affaires en recueillant 5 sièges dans le futur parlement, de la même manière qu'une quinzaine d'autres petites formations politiques. Les résultats de la Commission nationale électorale sont provisoires en attendant la validation par le conseil constitutionnel du Burkina Faso. Après les capitales africaines et occidentales, Washington vient, lui aussi, de féliciter le Burkina Faso pour les élections pacifiques.

« Je félicite, en outre, le président élu Roch Marc Christian Kaboré, qui sera le premier nouveau leader du Burkina Faso en près de 30 ans. Les États-Unis se réjouissent de travailler avec le gouvernement et le peuple du Burkina Faso pour améliorer notre solide partenariat et continuer à renforcer la gouvernance, la sécurité et les institutions économiques du Burkina Faso. », a déclaré le chef de la diplomatie américaine John Kerry. Roch Marc Kaboré, qui était l'un des caciques du CDP avant de rompre avec le régime dix mois seulement avant la chute de Blaise Compaoré, a été élu nouveau président du Burkina Faso dès le premier tour avec 53,49 % des voix. Zéphirin Diabré arrivé deuxième avec 29,65% des suffrages exprimés lors de la présidentielle organisée concomitamment avec les législatives. Le grand défi qui attend le nouveau président du Faso est de satisfaire les attentes du peuple burkinabè, notamment le progrès économique et la bonne gouvernance.

Fiacre Kombo

Vendredis des arts et des lettres

N°	date	Activité	Titre	Genre	Edition/groupe	Auteur	Heure
01	04/12/15	Théâtre	Fais ta dernière prière car tu vas mourir	Tragédie	Groupe culturel la grâce	Benoît MOUNDELE NGOLO	17h – 19h

Rendez-vous tous les vendredis de 17h à 19h au Centre de formation et de recherche en Art Dramatique (CFRAD)

En référence : Arrêt de bus Coasters ex Trésor marché plateau Centre-ville.

Cordiale bienvenue

POLITIQUE NATIONALE DU SPORT

Les dirigeants et cadres ont fait un pas important vers la reforme

L'avant-projet sur la politique nationale du développement du sport au Congo a été validé le 2 décembre par les dirigeants des sports au terme de la table ronde tenue au Complexe de la Concorde de Kintélé. Ce n'est pas tout. Une autre commission sera mise en place pour effectuer un travail de toilettage en vue d'enrichir le document qui sera présenté au gouvernement pour son adoption.

La rencontre qui s'est déroulée du 30 novembre au 2 décembre avait pour but, de mettre à la disposition du gou-

vernement de la République, un instrument guide de développement du sport au Congo puis formuler les orientations



Le ministre des Sports Léon Alfred Opimbat, (au centre)

stratégiques pour l'élaboration des plans d'actions connexes de la politique nationale de développement du sport par axes stratégiques.

« Vous venez donc de faire un pas important dans la construction de l'édifice sportif en République du Congo par l'élaboration et la validation de ce support stratégique. Il s'agit d'une étape importante et déterminante qui nous conduit à la poursuite du travail en vue de l'opérationnalisation de cette stratégie par l'élaboration des plans d'actions annuels en matière des sports pour une période quadriennale », s'est félicité le ministre des Sports et de l'éducation physique pendant qu'il clôturait les travaux.

Léon Alfred Opimbat a reconnu que par le passé, le gouvernement a eu à multiplier des rencontres du même genre avec des contenus différents mais sans faire bouger les choses. Il s'est engagé à faire en sorte que cette fois-ci soit différente et à faire aboutir cette réflexion pour donner au gouvernement de la République puis au Parlement, les outils nécessaires pour légiférer en bonne et due forme.

« Pendant trois jours, vous avez mutualisé vos compétences et votre disponibilité

pour servir à la prospérité un cadre stratégique de développement du sport pour le Congo, définissant son but, son objectif général, ses objectifs spécifiques et ses résultats attendus. Vous avez su identifier les axes stratégiques et des actions prioritaires propices à faire de notre pays, une nation sportive et un creuset de champions », a-t-il souligné.

Au cours des assises, l'avant-projet de la politique nationale du développement du sport portant sur 4 principaux axes notamment contexte général, situation actuelle du sport, vision, mission et enjeux et axe stratégique, cadre institutionnel de mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique nationale du sport, a été débattu par les cadres et dirigeants des sports.

Le document a été enrichi grâce à leurs suggestions et recommandations après les travaux en ateliers et en plénières. L'atelier 2 évoquant la situation actuelle du sport, des échanges ont permis d'apporter des amendements sur le financement des ressources humaines et le sport militaire et paramilitaire, tout en suggérant la prise des textes portants créations des équipements sportifs nouvellement construits fruit de la politique

de municipalisation accélérée et des 11^e jeux africains Brazzaville 2015. L'atelier 3 a scruté un certain nombre d'éléments techniques susceptibles d'améliorer la thématique abordée puis le dernier a pris les recommandations qui n'ont pas été dévoilées à la presse.

« Nous exprimons notre profonde gratitude et notre soutien au président de la République pour sa vision, son orientation et son implication constante dans le développement du sport dans notre pays et marquons notre pleine satisfaction quant à la validation de cet avant-projet de la politique nationales du sport », ont déclaré les participants avant d'encourager le ministre des Sports à œuvrer pour l'opérationnalisation de cette politique et à poursuivre ses efforts pour le développement du sport. « Nous venons d'écrire une nouvelle page de l'histoire du sport dans notre pays. Elle s'est faite par la traduction dans les faits de la vision stratégique du président de la République qui nous avait prescrit l'élaboration d'une politique nationale de développement du sport en République du Congo », a conclu le ministre des Sports et de l'éducation physique.

James Golden Eloué

Journée du mercredi 02 décembre 2015

- 8h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville CHU ;
- 10h30 : recueillement au domicile familial, rue Albert Mampiri Batignoies, n° 1688 ;
- 12h30 : départ pour le cimetière privé Bouka (V.I.P) ;
- 16h00 : retour et fin de cérémonie (collation au zoo, en face du lycée Nganga Edouard).

NB : Deux (2) bus seront disponibles à partir de morgue dans le cadre des activités de cette journée.
La Direction Générale

NECROLOGIE



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Obellet Victor, Ida Ekondza, Lydie Olingou, Dorcas Bekale, Rauliat Ndokagna, Prospère Okombi et Ninini Junior Ousman ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur petite fille, nièce, fille, sœur et grande sœur Bertya Carelle Olingou Bondzolo, survenu le 26 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°78, rue Massa à Talangai. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



4 décembre 2007 - 4 décembre 2015, voici 8 ans que l'Eternel notre Dieu a appelé à lui sa serviteur, notre enfant, soeur, et mère Roberte Claudine Mampouya. En ce jour de triste anniversaire, Maman Odette Zinga, Pélagie, Marie, Hugette, Maryse Claire, tous les enfants et famille, prient tous ceux qui l'on connue d'avoir une pensée pour sa mémoire. Roberte Claudine nous ne t'oublierons jamais.



2 décembre 1997 et 2 décembre 2015, 18 ans déjà que tu nous a quitté pour ton repos éternel ; ton immense famille et tes parents ont jusqu'à ce jour les souvenirs de ta grande mansuétude et de ton amour pour le prochain. A Mossaka et ici et là, tes actions et tes valeurs servent encore de repere. Toi que le célèbre chanteur Franklin Boukaka de l'orchestre Cercul Jazz a dédié et immortalisé dans la chanson « Honolé na Mossaka », lors de ce concert inoubliable des années 60 à Mossaka. Que Dieu tout puissant et ton esprit continuent à veiller sur ta famille et que tous ceux qui l'ont connu, aient tout au long de ce mois de décembre, une pensée pieuse pour Papa Honoré na Mossaka Eternels regrets, Famille BOKILO

SPECTACLE



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
entrée: consommation 1500FCfa

DIALOGUE NATIONAL

Les Kinois ont choisi la modération de Léon Kengo wa Dondo

Selon le dernier sondage de l'Institut Les Points publié le 3 décembre globalement, 64 % de la population kinoise soutient l'idée d'une modération congolaise au prochain dialogue, estimant que la RDC pouvait résoudre seuls ses problèmes. Ils ont préféré, à 58 %, la modération du président du Sénat congolais.

Selon l'étude de l'institut de sondages Les Points, prenant l'exemple des dernières Concertations nationales, conduites par les présidents des deux chambres du Parlement, les sondés ont confiance à la sagesse et la maturité des Congolais pour mener à bien cette action. Ils ont, en effet, noté « qu'à l'heure actuelle, rien ne justifie l'implication de la communauté internationale ».

Parmi les personnalités congolaises citées par ces Kinois interrogés, pour assurer la modération du dialogue, le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo vient en première position avec 58%. Les sondés ont apprécié, a expliqué cette étude, sa forte capacité à gérer les politiciens et à faire converger les opinions les plus divergentes. Allusion est ici faite à son rôle dans la stabilité constaté au Sénat. Les Kinois, qui notent également sa très grande expérience en matière de conduite des assises politiques au nombre

desquelles les Concertations nationales dont les résolutions ont été appréciées par tous, lui reconnaissant, en outre, le mérite d'avoir fait obstacle à l'adoption de l'article 8 de la loi électorale qui conditionnait la tenue des élections par le recensement de la population.

Le pasteur Théodore Mugalu, qui récolte 23 % de cote de confiance, vient en deuxième position. Citant les sondés, l'institut Les Points a noté que le chef de la maison civile du chef de l'État est très fédérateur et entretient de très bonnes relations avec toutes les personnalités de toutes les tendances politiques. Cependant, a-t-il fait remarquer, sa fonction le confond avec les membres de la famille présidentielle biologique au point de remettre en cause sa neutralité.

Le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, arrive à la troisième position avec 6%. Les sondés n'ont pas apprécié notamment ses positions très tranchées « qui n'ont cessé de remettre en cause sa capacité à transcender les frontières politiques ». Aussi lui est-il imputé l'absence d'un esprit fédérateur dans la conduite de son institution. Ce qui serait à la base des contestations au niveau de l'Assemblée nationale.

En quatrième position, avec 5 %, vient Mgr Marini Bodho, de l'Église du Christ au Congo. Il serait également choisi en raison de



Les quatre personnalités choisies par les sondés selon leurs pourcentages

son rôle de chef religieux mais ses multiples prises de position en faveur de la majorité présidentielle ne sont pas du goût des sondés. L'étude a également relevé qu'à l'opposer, 29 % de la population kinoise, essentiellement constituée des sympathisants de l'opposition, se disent septiques à l'idée d'une modération purement congolaise qui ne leur inspire

aucune confiance. Une première tendance exclut totalement cette possibilité en se référant sur ce qu'ils qualifient « d'échec » des Concertations nationales.

Au regard de la sensibilité des matières à traiter au dialogue, notamment les questions électorales, la participation de la communauté internationale à la conduite des travaux, pensent

ces sondés, s'avère indispensable. Par contre, un deuxième groupe en appelle à la mise en place d'une modération mixte de personnalités africaine et congolaise.

La croissance du soutien au dialogue

cette étude, qui a relevé que l'adresse du chef de l'État du 29 novembre a relancé le débat sur la question de la médiation du dialogue national, a également noté un accroissement du soutien au dialogue national.

Selon Les Points, désormais, ils sont 81 % à adhérer à l'initiative du président de la République, à la suite des dernières déclarations des ambassadeurs des pays africains sur l'importance de ce forum. « Ils sont unanimes sur la tenue de ces assises au pays pour éviter d'occasionner des dépenses supplémentaires. Ainsi, ils estiment que deux semaines seraient amplement suffisantes pour épuiser toute la matière », a souligné cette étude menée pour éclairer l'opinion. A en croire cette maison de sondages, l'opposition à cette initiative représente, quant à elle, 10 %.

Lucien Dianzenza

Plaidoyer pour la réouverture des médias fermés et la libération des journalistes emprisonnés

La demande de l'ONG de promotion et de la défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist-Afrique (FFJ), a été faite au président de la République, à l'annonce de ce forum attendu dans le pays.

Dans un communiqué du 30 novembre, FFJ a demandé au président de la RDC, Joseph Kabila Kabange, de s'impliquer à la réouverture des télévisions et radios fermées à Kinshasa et à Lubumbashi, appartenant aux opposants politiques, dans la perspective d'un dialogue politique annoncé dans le pays.

Selon cette ONG, les télévisions et radios interdites d'émettre sont Canal Kin TV (CKTV), Canal Futur Télévision (CFTV), Radio Lisanga Télévision (RLTV), émettant à Kinshasa, et Radio Télévision Jua Lubumbashi (RTJL), émettant à Lubumbashi, au Katanga. CKTV est une propriété de Jean-Pierre Bemba, président du Mouvement de libération du Congo (MLC), détenu à la Cour pénale internationale depuis 2008, CFTV appartient à Vital Kamerhe, président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), RLTV est un média de Roger Lumbala, président du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCD/N), actuellement en exil. Alors que RTJL appartient à Jean-Claude Muyambo, président de la Solidarité congolaise pour la démocratie (Scodé), détenu au CPRK. CFTV et RLTV ont été fermées pendant les élections de 2011, tandis que RTJL en 2014 et CKTV,

en 2015, pour des raisons politiques. Le plaidoyer de FFJ concerne également la libération des deux journalistes, Mwemero, d'origine burundaise arrêté à Uvira et transféré à Kinshasa, et de Daniel Safu, condamné à deux ans de prison ferme à Matadi, Kongo Central, pour « offense au chef de l'État » et « diffamation » à un député local. « Les opposants ont créé des médias pour contourner le refus systématique qui leur est imposé d'accéder aux médias publics. Dans une démocratie, la contradiction est un principe. La RTNC, média d'État s'est illustrée par son apologie à la pensée unique », a déclaré l'adjoint chargé d'assistance légale de FFJ, maître Emery Katanda. FFJ s'est dite disposée à prendre une part constructive au dialogue avec son cahier des charges axé sur les réformes qui s'imposent aux médias dans un contexte de démocratie. Cette ONG espère également que la réouverture de ces médias serait un signal fort destiné aussi bien à l'opinion publique interne qu'à la communauté internationale sur l'engagement du président Kabila à promouvoir la liberté de la presse dans le pays. « Le dialogue politique auquel nous souscrivons est un impératif aujourd'hui. Mais aller au dialogue avec un apaisement au sein de la corporation des journalistes rassurerait davantage les médias et les journalistes », a ajouté le chargé d'assistance judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama.

L.D.

AFRIQUE

L'avenir des énergies renouvelables entre les mains des privés

Le continent africain va continuer à développer ce secteur pour arriver à s'adapter au changement climatique tout en réduisant autant que possible les émissions de gaz à effet de serre. Entre 2016 et 2020, plus de 50% des financements devraient provenir des sources financières privées (source Banque mondiale). Il faut arriver à lever 16 millions de dollars américains USD d'ici à 2020 pour la mise en oeuvre à court et moyen termes d'un nouveau plan par la Banque mondiale. Avec 21 milliards, les experts pensent arriver à obtenir des résultats très poussés d'ici à 2025.

Il n'est plus un secret que le niveau actuel de financement estimé à 3 milliards de dollars américains par an ne répond plus aux futurs enjeux. Cela explique la présentation d'un nouveau plan par la Banque mondiale (BM) comportant des actions concrètes à mettre en oeuvre pour améliorer la résilience au changement climatique. L'idée, explique la BM, est d'arriver à promouvoir un développement à faibles émissions de carbone en Afrique subsaharienne. Il y va du développement de la région actuellement menacée par le changement climatique. Le grand défi est de préserver la croissance future.

Certains secteurs porteurs, comme l'agriculture, connaissent des perturbations en raison de ce phénomène climatique. Enfin, ces actions permettront également d'aider l'Afrique à maintenir les objectifs de réduction de la pauvreté.

Globalement, la douzaine d'actions prioritaires visent à renforcer l'adaptation de l'Afrique. Selon le tableau réalisé sur les financements du projet, les chiffres prouvent à suffisance le rôle crucial des privés dans la réussite du plan pour les énergies renouvelables en Afrique qui met en avant les opportunités d'investir dans les ressources énergétiques sobre en carbone, insiste notre source. En effet, des études montrent que les villes bénéficieront d'un meilleur accès à l'énergie et leur résilience s'en trouvera renforcée face au changement climatique. Les plus gros investissements privés semblent se concentrer dans l'énergie solaire qui prend déjà son envol en Afrique, y compris en RDC où la commercialisation des panneaux solaires a connu un véritable boom ces dernières années. Investir dans ce secteur offrira un certain nombre d'opportunités aux investisseurs. La proportion est moins importante dans l'hydroélectrique et quasiment nul dans la géothermie.

Laurent Essolomwa

LUBUMBASHI

La police empêche la rencontre de Katumbi et les supporters de TP Mazembe

Le président du TP Mazembe, Moise Katumbi, a été empêché par les éléments de la police, le 1er décembre, d'accéder au stade TP Mazembe de Lubumbashi pour parler aux supporters des Corbeaux de la capitale cuprifère congolaise.

Des échauffourées ont de ce fait survenu entre les supporters, également empêchés d'entrer au stade pour suivre l'entraînement de l'équipe et l'échange avec le président du club, et les policiers, a-t-on appris. Et il y a eu des blessés. Il n'y a donc pas eu d'entraînement parce que même les joueurs n'ont pas eu accès aux installations de leur propre stade. Déplorant ce qu'il appelle l'atteinte de trop aux libertés, Moise Katumbi a déclaré que le football est apolitique. On ne devrait pas mélanger la politique et le football et qu'on doit laisser les supporters tranquilles. « Il ne faut pas énerver la population pour rien », a signifié Moise Katumbi sur Radio France internationale.

La rencontre avec les supporters, a rappelé le président du Mazembe, a été pensée afin de faire le bilan du club au terme de la saison sportive ponctuée par une victoire finale en Ligue des champions. « C'était pour évaluer notre équipe, faire le bilan avec les supporters. On le fait chaque année depuis 1997. Et quand nous faisons cette évaluation, nous ne parlons pas de la politique. Je ne me suis pas encore exprimé au niveau politique, mais je le ferai au moment opportun », a précisé Moise Katumbi. Et de s'indigner : « C'est déplorables ce qui s'est passé. On a envoyé des militaires et des policiers comme si nous étions en guerre ».

Autre son de cloche, le maire de la ville a pour sa part justifié l'interdiction de cette rencontre entre le dirigeant de Mazembe et les supporters, disant qu'il s'agissait d'une « manifestation non autorisée ». Il a affirmé qu'une correspondance datée du 30 novembre, adressée



Moise Katumbi, président du TP Mazembe de Lubumbashi

au comité dirigeant de Mazembe, servait de notification contre cette rencontre.

L'autorité urbaine de Lubumbashi a soutenu que la demande d'autorisation de cette rencontre lui a été soumise vingt-quatre heures avant la date de la manifestation, alors que le délai réglementaire de demande est de sept jours avant.

Vainqueur de la Ligue des champions en battant en finale la formation de l'Usma d'Alger (Algérie), le TP Mazembe se prépare à prendre part à la Coupe du monde des clubs de la Fifa prévue du 10 au 20 décembre à Osaka au Japon. Ce sera pour la troisième fois en six ans que Mazembe participe à cette compétition. En 2010, le club de Lubumbashi, alors vainqueur de la Ligue des champions, en battant Espérance sportive de Tunis en finale de cette compétition, avait atteint la finale du Mondial des clubs, battue en finale par l'Inter de Milan.

Martin Enyimo

VIENT DE PARAÎTRE

« Kibonge, le seigneur du football congolais »

L'ouvrage de 154 pages a été rédigé par Ngimbi Kalumvueziko et édité par Edilivre.

Le livre, comme son titre l'indique, revient sur la carrière de Joseph Kibonge, l'un des footballeurs les plus doués des années 1960-70. Le surnom de « Seigneur Kibonge », indique l'auteur, lui a été attribué à la suite de ses actions d'éclat et de l'esthétisme de son jeu fait d'élégance des mouvements, de beauté des gestes et d'efficacité. « Ses grandes qualités de footballeur et de meneur d'hommes, son esprit fair-play et sa grande discipline personnelle font de lui un footballeur d'exception, un modèle pour les jeunes sportifs africains », explique Ngimbi Kalumvueziko. Joseph Kibonge, souligne-t-on, a acquis ses lettres de noblesse en remportant le titre de champion d'Afrique des clubs avec son équipe, le Vita Club de Kinshasa, en 1973 ; et deux fois la Coupe d'Afrique des Nations en 1968, ainsi qu'en 1974 avec les Léopards. Son parcours a été couronné par sa participation au tour final de la Coupe du monde de football en 1974 en Allemagne, la première fois où sont apparus des joueurs venus d'Afrique sub-saharienne. Le livre, explique l'auteur, revient sur cet événement qui n'a toujours pas encore livré tous ses secrets, avec de nombreux témoignages de ses acteurs.

La génération dorée du football congolais

Né le 12 février 1945 à Kinshasa, Joseph Kibonge vit en Belgique depuis plusieurs années. Surnommé « Gento », il a été l'une des pièces maîtresses de la célèbre attaque mitrailleuse com-

posée de Kibonge, Kembo, Mayau-la et Mayanga. Avec l'AS Vita club, il a remporté à plusieurs reprises le championnat national du Congo ainsi que la Coupe d'Afrique des clubs champions face à l'équipe ghanéenne Kotoko de Kumasi. Il joue sa première Coupe d'Afrique des Nations en 1965 à l'âge de 20 ans. La même année, il est sacré meilleur footballeur du Congo. Joseph Kibonge fait partie de la génération dorée des Léopards de la RDC qui ont régné sans partage sur le football africain dans les années 1960-70, avec à la clé deux titres de champion d'Afrique et une participation à la coupe du monde, la première pour une équipe d'Afrique subsaharienne.

Le livre rend ainsi hommage à ce milieu offensif mobile capable d'évoluer sur tout le front de l'attaque avec l'implacable régularité d'un métronome. A travers Joseph Kibonge, le livre célèbre également tous les acteurs de l'âge d'or du football congolais qui en ont écrit les plus belles pages et qui sont aujourd'hui définitivement entrés dans la légende. Kalumvueziko Ngimbi est auteur d'ouvrages d'histoire politique sur la République démocratique du Congo. Il est ambassadeur de bonne volonté de l'état d'Arkansas et citoyen d'honneur de la ville de Durham, North Carolina, États-Unis. Il a publié plusieurs ouvrages chez l'Harmattan Paris, « Congo-Zaïre, le destin tragique d'une nation » (2009), « Le pygmée congolais exposé dans un zoo américain, Sur les traces d'Ota Benga » (2011) et « Congo-Zaïre, les acteurs de l'histoire » (2013).

Patrick Ndongidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HYDROCARBURES

La capitale économique paralysée par une pénurie d'essence

Depuis la semaine dernière, les stations-service de la capitale économique manquent d'essence. Dans cette ville pétrolière, la vie tourne au ralenti, notamment les taxis et les industries routières pour cause de pénurie.

En effet, Pointe-Noire, la capitale du pétrole au Congo, fait régulièrement l'objet de pénuries de carburant. Depuis la semaine dernière, la vie est au ralenti dans cette ville, rendant difficile le bon

fonctionnement des entreprises. Cette pénurie paralyse la ville tout entière avec le spectacle de longues files d'attente de taxis garés pendant des heures, voire des jours devant les stations services à sec. « J'ai dormi dans cette station d'essence parce qu'on nous a dit qu'en devrait livrer ici, malheureusement on a vu aucun véhicule de livraison », s'est indigné un chauffeur de taxi. Habituee aux embouteillages, depuis cette pénurie, la circulation automobile est devenue fluide



Vue d'une station presque vide avec des gens qui attendent le carburant bidons en mains

à Pointe-Noire. Il n'y a plus de bouchons de véhicules dans les grandes avenues. Les quelques rares Taxis qui circulent encore font de la surenchère. La course est passée du simple au double, voire au triple. Profitant de la situation, les chauffeurs de bus jouent à leur tour au phénomène de demi-terrains.

Ce qu'il faut dire, c'est que, déjà avec les coupures fréquentes d'électricité, de nombreux ménages font recours aux groupes électrogènes. Aujourd'hui, l'absence de produits pétroliers dans les stations services de la ville ne

fait qu'empirer la situation.

La République du Congo est le quatrième producteur de pétrole en Afrique. Chaque année, le gouvernement met 6 millions de baril brut à la disposition de la Congolaise de Raffinage (Coraf) selon les rapports de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIIE). Et Pointe-Noire est le lieu d'approvisionnement avec la présence de la Coraf mais aussi l'entrée de tout ce qui est produit fini pétrolier.

La question que de nombreux congolais se posent est de savoir, à quoi sont dues ces pénu-

ries à répétition ? Cette question manque de réponse à cause de la non communication de ceux qui sont en charge de la distribution. On constate aussi que de nombreuses voitures sont garées devant les stations d'essence à sec. Les quelques ambulants qui s'approvisionnent par des méthodes non réglementaires, vendent le litre à 2000 F CFA. Et si cette situation persistait, elle pourrait avoir de lourdes conséquences sur le vécu quotidien de nombreux ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo



L'une des artères principales de la ville, aucune présence de taxis



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MOTS FLÉCHÉS N°087

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

PARÉES DONC ACHETÉE	ACCEPTÉ ACCROCHÉS	PRÉFIXE TEL DU LAIT STÉRILISÉ	AUTRU-CHES ET ÉMEUS RENDUE IDIOTE CHEMIN DE FER	PÉRIODIQUE FAIT L'AGNEAU	PINCE-NEZ RAPPEL DE FANS	CRA-CHEUR SICILIEN
CONDUITE OUI À DES FACILITÉS						
INACTIFS CUBES						
BOSSENT						
SIGLE IMMOBILIER						
ENLEVÂT DIGNITÉ MUSULMANE						
ENTRE DEUX SUJETS C'EST PAREIL						
CHOQUÉS GROUPE DE TÊTES CHERCHEUSES						

SUDOKU N°087

>FACILE

		2				6	
6	1			4	8		
9		8			5		7 1
4	7		1	3	6	9	2
2		3	8	9	4		1 7
7	2		4			3	8
			6	8			4 9
	9					1	

>MOYEN

3				8	6		1
	8	7			6		5
5	1			3			2
	7			1	2		
		3	2		9	5	
		9		6			1
8				9			4 7
6			8			9	5
7	5	3					6

>DIFFICILE

	6	8		7			4
					4		
	9	7			8		1
					2	1	
1		6	7		5	9	8
	5		6				
7			4			8	9
			3				
	8			5		1	2

MOTS CROISÉS N°087

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTEMENT

1. Porte-à-porte.
2. Expulser au loin. Il amène à décliner.
3. L'opossum en est une.
4. Ce que chacun doit mettre de sa poche. Répare une faute.
5. Sur le calendrier. Ôter l'eau.
6. Nana. Beauté épineuse.
7. Méchantes langues.
8. Hôte indésirable à l'hôtel. Mollusque de grande taille.
9. Prince doré à l'or... noir. Crack. Dans la gamme.
10. Lentilles fourragères. Dépourvu de sens.

>VERTICALEMENT

- A. Sans issue.
- B. C'est juste. Compagnon de Mahomet.
- C. Parfois, il ne voit pas plus loin que le bout de son nez. Subis les conséquences.
- D. Retenues à la chambre.
- E. Désert pierreux. Nombre de péchés capitaux.
- F. Causes de recouvrement. État entre la mer Caspienne et l'océan Indien.
- G. Chasse le démon.
- H. Une révolution. Un champion de la Formule 1.
- I. Petits poissons pouvant se fixer aux rochers. Sortie de court.
- J. Indique la matière. A la dent dure.

MOTS À MOTS N°087

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

1. **RATER** + **SITE** = **S** | | | | | | | | **E**
2. **REVER** + **IGNE** = **G** | | | | | | | | **R**
3. **DUREE** + **TRES** = **D** | | | | | | | | **R**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°086

A	V	A	N	S	N
F	U	S	A	I	N
R	A	C	C	O	M
V	I	L	A	I	N
F	N	B	M	E	N
H	E	C	T	A	R
G	E	L	S	R	E
T	P	E	S	E	R
E	P	U	C	E	E
I	R	A	I	S	I
O	S	E	R	R	O
T	A	S	A	N	A
M	A	R	M	O	T
N	E	L	E	M	E
E	T	A	L	S	U

SUDOKU N°086

1	4	9	6	7	3	5	8	2
3	8	2	4	5	9	1	6	7
5	7	6	1	2	8	4	3	9
9	1	7	5	3	6	8	2	4
2	5	4	8	9	7	3	1	6
6	3	8	2	4	1	9	7	5
8	9	5	3	6	2	7	4	1
4	2	1	7	8	5	6	9	3
7	6	3	9	1	4	2	5	8

2	4	6	9	3	1	8	7	5
9	5	8	4	2	7	6	1	3
7	3	1	5	8	6	2	9	4
4	8	2	7	5	9	1	3	6
3	7	5	6	1	2	4	8	9
1	6	9	3	4	8	5	2	7
8	9	7	1	6	5	3	4	2
6	1	3	2	7	4	9	5	8
5	2	4	8	9	3	7	6	1

MOTS CROISÉS N°086

S	O	R	T	I	L	E	G	E	S
E	P	O	U	S	E	R	A	I	T
N	I	S	I	V	E	R	E		
S	U	E	S	M	U	E	R		
A	M	E	R	V	I	S	I		
T	S	E	C	S	E	U	L		
I	F	S	A	U	T	N	I		
O	L	A	F	R	E	M	I		
N	U	I	T	E	E	E	T	E	
S	A	L	I	S	S	U	R	E	S

9	6	8	1	7	3	5	4	2
4	7	3	5	2	6	8	1	9
5	1	2	4	9	8	7	6	3
7	2	5	6	3	4	1	9	8
1	4	9	7	8	2	6	3	5
3	8	6	9	5	1	2	7	4
2	5	4	3	1	7	9	8	6
6	9	1	8	4	5	3	2	7
8	3	7	2	6	9	4	5	1

MOTS À MOTS N°086

1/PIRATERIE - 2/ENSEIGNER - 3/CAFETIÈRE.

MUSIQUE URBAINE

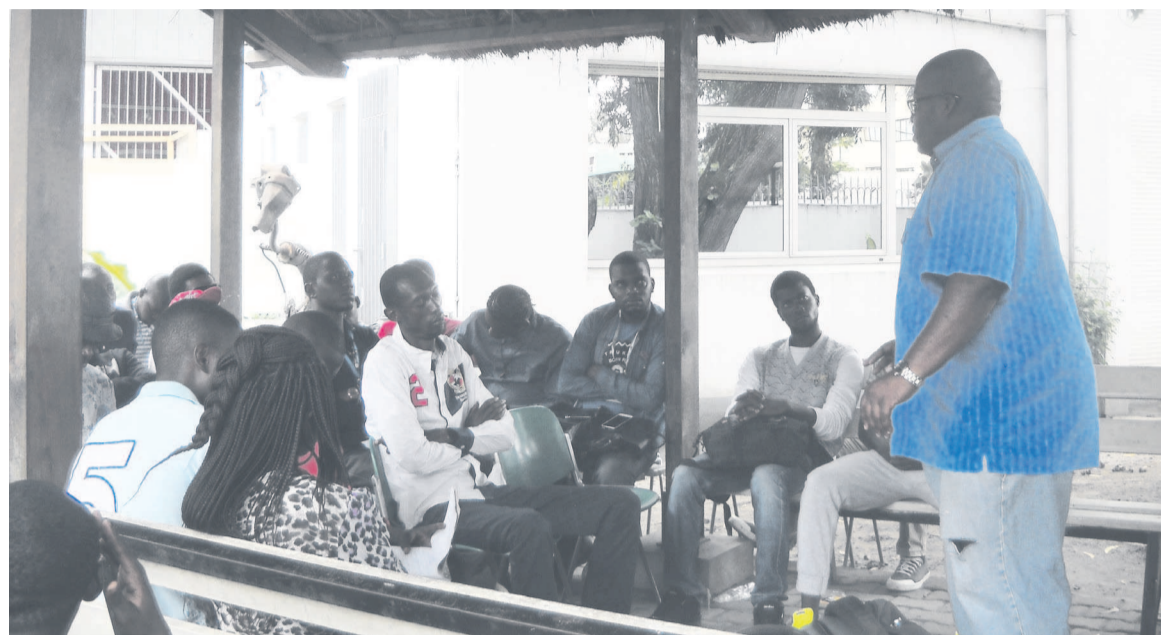
Une formation adéquate pour les artistes congolais

Des artistes rappers, Dj, ceux qui font de la R'n B, et du zouk ont été à l'école du savoir le 3 décembre à l'Institut français du Congo. Ces derniers ont appris au cours d'un atelier de formation dénommé Beat street school, les métiers affiliés à la musique.

Ces artistes ont été formés sur quatre modules à savoir : le module en photo artistique ; en réalisation audiovisuelle ; en projection des œuvres et en production artistique.

Initié par les coordonnateurs du beat street festival, cet atelier de formation avait pour but d'apprendre aux jeunes ce qu'il ya autour de la musique. Entre autres objectifs, donner des bases aux jeunes artistes, ouvrir leurs esprits sur des pistes inexplorées jusqu'ici, échanger avec des professionnels du métier. « Nous avons constaté que depuis les années les grandes sociétés et des grandes personnalités dans notre pays ne font appel qu'aux artistes internationaux pour venir faire des concerts. Ces grands artistes viennent juste pour chanter et prendre de l'argent, ils repartent chez eux sans qu'ils ne laissent rien aux jeunes ».

Partant de ce constat, les coordonnateurs de ce festival ont forcé les artistes internationaux qui avaient participé au beat street festival en 2014 à organiser des rencontres avec des artistes lo-



Des artistes en plein atelier de formation

caux. « De cette rencontre est née cette initiative du Beat street school, qui est un atelier de formation qui se fait en plusieurs modules ».

Le Beat street festival est reparti en quatre activités notamment, Beat street tour, beat street school, beat street Awards et Beat street live. Ce festival existe

depuis quatre ans déjà. S'agissant de Beat street tour, les artistes locaux livrent des concerts dans chaque quartier de Brazzaville et de Pointe-Noire

à l'Institut français du Congo. au cours de cette cérémonie, les meilleurs artistes de musique urbaine votés pendant un mois par le public à travers des messages

rer et devenir des stars locales. Cette année c'est la première édition. Ce programme dorénavant est inséré au beat street festival pour les années à venir. Le beat street festival a déjà quatre ans d'existence », a-t-il dit. Et de poursuivre, « Il faudrait que nos dirigeants prennent conscience qu'il ya du potentiel en locale et qu'ils essayent de mettre la main dans la pâte. On nous construit des édifices pour la politique, pour le sport ; mais pas d'édifices pour la culture, c'est dommage pour un pays comme le nôtre riche en culture ».

Le rappeur congolais Artiste, l'un des participants, a apprécié également l'initiative. « Il ya de ces choses qu'on apprend que nous ne savons pas auparavant. Les métiers affiliés à la musique et certaines procédures étaient pour nous inconnus, nous les découvrons à travers cet atelier de formation ».

Il a par ailleurs invité les pouvoirs publics, précisément le ministère de la Culture, à encourager ce genre d'initiatives et, de pouvoir donner une certaine place à la musique urbaine « Nous avons besoin de soutien pour s'imposer comme le ndombolo car, nous sommes une musique à part entière ».

Rosalie Bindika

tandis que le beat street school, est une école de formation affiliée aux métiers de la musique, des cours sont donnés par des professionnels qui s'y connaissent. Par contre, le beat street Awards, est une cérémonie de remise des trophées aux nominés dont l'activité est prévue pour ce vendredi 4 décembre 2015 en soirée

téléphoniques seront primés et enfin, le Beat street live, est un concert qui clôture le festival. Ici, la cérémonie se tiendra le 12 décembre à Pointe-noire.

Arnauld Missamou a reconnu que cette initiative est très enrichissante pour ces jeunes. « Nous allons continuer à le faire pour permettre aux jeunes à s'améliorer

ETOILE DU CONGO

Des dirigeants dénoncent une éventuelle destabilisation

Au stade d'entraînement de l'Etoile du Congo, le 1^{er} décembre, y régnait une ambiance inhabituelle. Christian Longangui, vice-président du club a rassemblé la presse, pas pour la présentation des nouveaux joueurs, mais pour dénoncer ce qu'il appellerait, la campagne de destabilisation dont sont victimes, ces derniers jours, les joueurs des vert et or.

Selon lui, ce sont les nouveaux dirigeants du Club athlétique renaissance aiglon (CARA) qui font jeu. Ils auraient tenté par le biais des billets de banque à convaincre deux joueurs de l'Etoile du Congo à les rejoindre dans leur nouveau club. Ils auraient réussi à faire changer d'avis Chancel Mbango, lequel est resté impuissant face à l'argent pendant que Giovanni Ipamy, résistait à la tentation.

Des informations recueillies auprès des supporters stelliens, le joueur Ipamy se trouvait aux entraînements pendant que le donateur lui a déposé l'enveloppe à domicile. Pour montrer sa fidélité au club, l'ancien joueur du Centre national de formation de football, médaillé de bronze à la CAN U-17 au Rwanda, n'a pas hésité un seul instant à remettre, à titre de preuve, les quatre millions cinquante mille aux dirigeants des vert et jaune.

« Tout le monde sait que l'Etoile

du Congo va représenter le pays à la Coupe d'Afrique. Il devrait se créer une union sacrée pour les équipes qui représenteront le pays. Mais on constate, ces derniers jours, qu'il y a une campagne de destabilisation. Il y a des personnes qui n'aiment pas l'Etoile du Congo et qui veulent à tout prix la destabiliser. Elles contactent les joueurs. Elles promettent ou remettent même de l'argent aux joueurs qu'elles intimident. Je détiens cette enveloppe. C'est parce que parmi les joueurs, il y a un résistant qui n'a pas cédé au chantage. Il est venu nous remettre cet argent », a commenté Christian Longangui. Le dirigeant de l'Etoile du Congo a expliqué que cet argent a été remis par un certain «Manadja» très attaché, d'après lui, aux nouveaux dirigeants de Cara. « Il a reçu cet argent de Manadja juste pour destabiliser ce club et pourtant, hier, ils disaient que l'Etoile du Congo n'a pas d'équipe. Elle n'a non plus de bons joueurs. Aujourd'hui, ils veulent venir piocher à l'Etoile du Congo pour amener à Cara. »

Pour Longangui, l'Etoile du Congo qui a investi pour ces joueurs, n'a pas l'intention de remettre cet argent. Il lui permettrait au contraire évaluer les frais liés à la formation de Chancel Mbango. « Je prendrai le cas



Christian Longangui montant l'enveloppe ayant servi à séduire Ipamy à la presse (photo Adiac)

de Chancel Mbango. C'est un joueur que nous avons formé, il a repris les entraînements depuis septembre. Hier, ce joueur n'était pas bon. Aujourd'hui, il devient subitement bon et on le pioche. Aujourd'hui il a reçu cet argent, on ne le voit plus aux entraînements. Celui qui a résisté, il nous a remis l'argent. Ce que nous allons faire de cet argent, nous allons évaluer ce que nous avons dépensé pour celui qui est parti. Nous allons appeler la presse le jour où ils viendront chercher leur argent. Je vais remettre cet argent à l'administration de l'Etoile du

Congo », a indiqué Christian Longangui, reconnaissant toutefois que d'autres joueurs sont sous le coup de la séduction. Comme sécuriser les joueurs, le dirigeant dudit club a refusé de dévoiler la stratégie.

Mais cette question donne raison à l'une des exigences de la Fédération internationale de football association sur la signature des contrats avec les joueurs. Pour protéger le joueur, ce club doit lui faire signer un contrat de travail. Le jour où il quittera, le club acheteur procédera à un éventuel transfert. Le cas de Chancel Mbango doit interpellier les

dirigeants congolais qui tardent à mettre en musique les exigences de la FIFA et de la CAF. Et l'Etoile du Congo a commencé à payer le prix. Qui sait si certains de ses joueurs vont-ils résister longtemps à cette tentation, s'ils n'ont pas encore signé de contrat. Engagée à la Ligue africaine des champions, l'Etoile du Congo doit avoir des moyens de sa politique pour sécuriser à la fois ses joueurs puis faire un recrutement à la taille des enjeux africains. Sinon un aller-retour suffira. Ne dit-on pas que la coupe d'Afrique n'est pas réservée aux aventuriers ?

James Golden Eloué